

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS ET
LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
Mme RÉGINE LAURENT, Présidente
M. ANDRÉ LEBON, Vice-président
M. MICHEL RIVARD, Vice-président
Mme HÉLÈNE DAVID, Commissaire
M. ANDRÉS FONTECILLA, Commissaire
M. GILLES FORTIN, Commissaire
M. JEAN-SIMON GOSSELIN, Commissaire
Mme LESLEY HILL, Commissaire
Mme LISE LAVALLÉE, Commissaire
M. JEAN-MARC POTVIN, Commissaire
Mme LORRAINE RICHARD, Commissaire
Mme DANIELLE TREMBLAY, Commissaire

AUDIENCE TENUE À
HÔTEL DELTA
2685, RUE KING OUEST
SHERBROOKE (QUÉBEC)

HUIS CLOS

Montréal, le 18 février 2020

Volume 28

JEAN LAROSE & DIANE BEAUCHAMP
Sténographes officiels

1 EN L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce dix-huitième
2 (18e) jour du mois de février :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci. Alors, je vous rappelle que nous sommes à
8 huis clos. Alors, nous recevons maintenant madame

9

10

11

12 . Merci et bienvenue Madame. Et vous
13 allez partager avec nous votre vaste expérience et
14 des recommandations que vous viendrez nous formuler
15 pour améliorer les services de protection de la
16 jeunesse au Québec et aussi revaloriser le travail
17 des intervenants.

18 Alors on a soixante (60) minutes ensemble,
19 vous avez une quinzaine de minutes maximum pour
20 mettre la table, donc faire votre présentation.
21 Ensuite ce sera échange avec les commissaires. Ça
22 va?

23

24

Oui.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Avant de vous laisser la parole, je vais demander
3 au greffier de vous assermenter s'il vous plaît.

4

5 PROTECTION DE LA JEUNESSE - ESTRIE

6

7 [REDACTED],

8 (Sous serment)

9

10 [REDACTED] :

11 Juste d'entrée de jeu, [REDACTED],

12 [REDACTED]

13 [REDACTED]

14 [REDACTED]

15 Madame la Présidente, Messieurs les vice-
16 présidents, Mesdames, Messieurs les Commissaires,
17 merci de me donner l'opportunité de venir vous
18 rencontrer. J'avais d'abord exprimé mes choses par
19 le... il y avait un site, là, qu'on pouvait écrire
20 mon histoire de... et j'avais envoyé un peu, bon,
21 c'était quoi mon parcours, puis un peu mes
22 constats, mais je m'étais rendue disponible à
23 répondre à vos questions. Quand on m'a sollicitée
24 pour venir témoigner, je me suis dit : pourquoi pas
25 aller faire part de vive voix de mes constats? Et

1 peut-être de mes suggestions aussi.

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

Mon parcours professionnel m'a amenée à
toucher à plusieurs services relevant du centre
jeunesse et comme intervenante et comme
gestionnaire.



23














24



25





- 1 
- 2 
- 3 
- 4 
- 5 
- 6 
- 7 
- 8 
- 9 
- 10 
- 11 
- 12 
- 13 
- 14 
- 15 
- 16 
- 17 
- 18 
- 19 
- 20 

21

22

23

24

25

[REDACTED]. Au fil des années, nous avons, je
crois, amélioré les pratiques, développé de la

1 rigueur, mieux structuré nos interventions
2 cliniques, nos processus, des modifications à la
3 Loi sur la protection de la jeunesse sont venues
4 aussi améliorer, selon moi, nos interventions, les
5 décisions concernant notre clientèle. Et pour moi,
6 la Loi de la protection de la jeunesse, il y a...
7 elle est bonne, elle est bien faite. Là où c'est le
8 problème, c'est comment on est capable ou incapable
9 de l'appliquer.

10 Si des améliorations étaient apportées au
11 fil des années dans nos structures, les pratiques
12 et les lois qui nous gouvernent, pourquoi en
13 sommes-nous arrivés à ne pas être capables de
14 protéger les enfants qui ont besoin de l'être?

15 Mes constats, puis je suis sûre que vous en
16 avez entendu beaucoup d'autres peut-être, ceux-là
17 et beaucoup d'autres, qui nous ont amenés à l'état
18 de situation actuelle, mais entre autres depuis
19 plusieurs années les standards de pratique qui sont
20 appliqués dans... au niveau de la protection de la
21 jeunesse sont dépassés et ils ne correspondent plus
22 réalitement à ce qu'on est capable de faire sur le
23 terrain. Donc, le temps alloué pour pouvoir
24 actualiser les interventions sont dépassés, ce qui
25 fait que les intervenants ont beaucoup moins de

1 temps à chacune des étapes du processus PJ pour
2 faire le travail qui leur est demandé. Et l'impact
3 majeur, c'est la diminution du temps réel auprès de
4 notre clientèle des enfants et des parents.

5 Aussi, l'augmentation de la clientèle,
6 l'augmentation des signalements. Depuis les six
7 dernières années, donc pour ma part avant la venue
8 de la réorganisation du réseau, on était déjà en
9 équilibre très fragile au niveau de notre capacité
10 réelle à répondre aux besoins de ces enfants-là.

11 Avec la réorganisation et pour notre
12 territoire l'intégration de deux nouveaux
13 territoires aussi, c'est venu vraiment faire
14 basculer, là, nos capacités réelles de répondre à
15 tous ces enfants-là et ces familles-là.

16 Notre incapacité réelle dans le concret,
17 mais aussi notre incapacité comme organisation,
18 d'être en mesure de répondre à ce qui est réaliste,
19 mais aussi de prévoir, d'être plus en
20 planification, en se projetant dans l'avenir avec
21 ce qu'on a vu dans les dernières années et ce qui
22 s'en vient, est-ce qu'on va être capable de réussir
23 à répondre à tous ces besoins-là, tant au niveau
24 humain, matériel que financier? Le fait qu'on n'a
25 pas été capable de bien planifier.

1 Donc, un manque important entre le nombre
2 de signalements à traiter et le nombre de
3 ressources humaines pour assumer toutes ces
4 situations-là de tous ces enfants-là.

5 Et c'est pas faute d'avoir documenté,
6 exposé, utilisé toutes sortes de stratégies à
7 différents niveaux, à différents moments pour faire
8 valoir les besoins dans nos services et de nous
9 rendre capables de répondre aux besoins de tous ces
10 enfants, qui étaient en besoin de protection. Est-
11 ce que nous étions entendus, compris, priorisés? Je
12 pense qu'on était entendus, compris, je... parfois
13 je me demandais si on ne parlait pas en chinois.
14 Priorisés, c'est sûr que non. Puis c'est pas parce
15 que les gens ne sont pas sensibles à ces
16 problématiques-là, je pense que dans l'ensemble du
17 réseau il... puis dans notre CIUSSS, il y avait
18 beaucoup trop d'autres préoccupations et les
19 enfants c'était comme et la jeunesse n'était pas...
20 ça ne prenait pas assez de place pour être en
21 mesure de prendre les bonnes décisions.

22 Aussi les constats, puis ça je pense que
23 vous en avez entendu parler beaucoup, la difficulté
24 pour la première ligne d'assumer les situations, de
25 faire les bonnes interventions. Bien j'imagine

1 qu'ils font des bonnes interventions, ils sont
2 adéquats, mais nous ce qu'on voyait, ce qui
3 arrivait, que ce soit à l'étape signalement ou à
4 l'évaluation, c'était que ou les situations
5 s'étaient détériorées, arrivaient chez nous par
6 manque de service, ou il y avait eu des services,
7 on n'avait peut-être pas travaillé sur les bonnes
8 difficultés et les enfants arrivaient dans nos
9 services avec des grands retards.

10 Aussi les milieux scolaires qui... dans les
11 dernières années, il y a eu beaucoup de coupures au
12 niveau des services aux enfants, donc les... Puis
13 moi, quand j'ai commencé comme intervenante, on
14 avait... il y avait des intervenants des CLSC qui
15 étaient dédiés aux écoles, qui étaient dans les
16 écoles, donc ils étaient... ils étaient là, proches
17 des enfants, ils pouvaient aller contacter les
18 familles directement. Là, il n'y a plus personne
19 qui joue ce rôle-là, donc les familles qui sont
20 déjà négligentes... en difficulté, on s'attend
21 qu'elles vont se rendre au CLSC, au CSSS pour aller
22 chercher des services, ce qu'ils ne font pas
23 toujours. Ça fait que c'est sûr qu'on n'atteint pas
24 nécessairement... la première ligne ne va pas au
25 rendez-vous des enfants des familles qui auraient

1 des besoins.

2 L'augmentation aussi... puis, t'sais, tout
3 ce que je vous dis là c'est tout ça en cumul a fait
4 qu'on en est arrivé là aujourd'hui. Tous les délais
5 que les intervenants doivent vivre, et pas juste
6 les intervenants, les enfants et les parents aussi,
7 les délais à la Cour, beaucoup de remises, beaucoup
8 de délais dans les décisions qui vont être à
9 prendre, que ce soit pour les projets de vie, pour
10 les mesures provisoires qui ne finissent plus de
11 finir. Donc, tout ça a un impact sur les services
12 directs à ces enfants-là parce que quand on est en
13 attente d'une décision pour savoir est-ce que ça va
14 être compromis et c'est quoi les mesures qu'on va
15 mettre en place, bien pendant ce temps-là la
16 famille est en attente, on va s'assurer de la
17 sécurité, mais on ne donne pas des services pour
18 résorber la situation de compromission.

19 Et finalement le financement... bon,
20 finalement j'en ai quand même parlé tantôt, là,
21 qu'il n'était pas au rendez-vous. Et l'exemple que
22 je donne, qui m'a comme... [REDACTED]

23 [REDACTED]

24 [REDACTED]

25 [REDACTED]

1

2

3 on avait... on avait neuf cents (900) enfants soit
4 en attente de si on allait retenir le signalement
5 ou un signalement qui était retenu. Donc, des
6 enfants pour lesquels on n'avait aucune idée dans
7 quoi ils vivaient, mais on avait des inquiétudes
8 assez importantes. On savait qu'on n'arrivait pas,
9 avec tous les signalements qui rentraient à la
10 semaine, d'assumer ces signalements-là pour arriver
11 à répondre aux besoins de ces enfants-là en temps
12 opportun et on nous demandait d'optimiser notre
13 budget à la DPJ.

14 Puis vous savez qu'à la... t'sais, dans nos
15 directions c'est la masse salariale qui est le gros
16 du budget, il n'y a pas tant d'autres dépenses que
17 ça. Puis là, j'ai pas le montant exact, là, qu'on
18 devait optimiser, mais c'était, je crois, là, à peu
19 près l'équivalent de trois... trois intervenants.
20 Et déjà on était en manque d'intervenants pour
21 répondre à ce qui rentrait à la semaine.

22 C'est sûr qu'à la suite des événements
23 d'avril dernier, là tout s'est comme rebrassé, on a
24 injecté du financement pour pouvoir tenter
25 d'ajouter des effectifs, mais t'sais il y a un

1 manque de main-d'oeuvre, c'est clair. Puis c'est
2 pas juste un manque... oui, il y a peut-être moins
3 de main-d'oeuvre, mais on avait aussi des problèmes
4 importants au niveau des ressources humaines parce
5 qu'eux autres aussi étaient débordés. Alors,
6 t'sais, le recrutement, la dotation et tout ça,
7 c'était très, très lent.

8 Donc, si on avait un besoin maintenant,
9 bien souvent ça pouvait aller à plusieurs mois
10 avant qu'on ait une personne pour remplacer
11 quelqu'un qui était soit parti en congé de maladie
12 ou congé parental ou autre.

13 Donc, même si on injectait des montants X
14 en avril, bien les gens n'allaient pas arriver en
15 avril, là. Il fallait penser qu'il y aurait
16 plusieurs mois avant de pouvoir doter tous ces
17 postes-là.

18 Alors moi, j'ai dit des suggestions parce
19 que je ne mesentais pas à la hauteur de vous
20 recommander ou de... ça fait que c'est plus des
21 choses que... des réflexions.

22 Alors pour moi, c'est sûr que la situation
23 de ces enfants-là, ça appartient à tout le monde.
24 Oui, à la Protection de la jeunesse, mais aussi à
25 la première ligne, aussi à l'éducation, au

1 ministère de la Famille et... Alors je crois que ça
2 doit devenir... la maltraitance doit devenir une
3 préoccupation de tout le monde, donc aussi une
4 préoccupation de santé publique. Parce que c'est
5 clair que la maltraitance c'est un risque important
6 sur la santé physique et psychologique des enfants
7 qu'elle touche. Et quand ça touche ces enfants-là,
8 surtout dans la petite enfance, ça peut laisser des
9 traumas qui ont des impacts importants sur le
10 développement de cet enfant-là à court terme et à
11 long terme.

12 Que tous les services à la jeunesse, peu
13 importe le ministère qui l'encadre, aient une cible
14 en lien avec sa mission qui vise à réduire la
15 maltraitance.

16 Que tous les DPJ de chaque territoire
17 relèvent d'une Direction de la protection de la
18 jeunesse provinciale afin d'harmoniser les
19 structures, les services, les pratiques et les
20 outils cliniques, les orientations, les formations.

21 Que cette direction provinciale soit placée
22 dans la structure gouvernementale dans une position
23 qui lui permet de parler au nom des enfants
24 vulnérables du Québec lorsque les organisations qui
25 desservent ces enfants sont dans l'incapacité

1 réelle d'actualiser leur mission de les protéger.

2 Que tous les standards de pratique qui
3 encadrent la prestation des services en protection
4 de la jeunesse soient revus dans les six prochains
5 mois et les RH, ressources humaines, ajustées en
6 fonction des nouveaux standards, le cas échéant.

7 Que des standards de pratique harmonisés
8 s'étapent à toutes les étapes PJ et à tous les
9 services à la jeunesse dans l'ensemble de la
10 province. Le nombre d'heures allouées pour la
11 réception traitement de signalement, le nombre
12 d'heures alloués pour l'évaluation orientation,
13 l'application des mesures, incluant des visites
14 dans le milieu, des contacts, que ce soit bien
15 balisé.

16 Aussi qu'on ait un nombre déterminé de
17 dossiers par intervenant à l'application des
18 mesures. Le nombre de dossiers aussi par réviseur
19 et même chose pour nos avocats du contentieux.

20 Puis j'ai ajouté, parce que pour moi
21 j'avais pas un rêve, mais j'avais toujours pensé
22 qu'il serait important et efficace probablement que
23 la clientèle qu'on partage avec la première ligne,
24 bien qu'on puisse avoir les mêmes outils cliniques
25 puis les mêmes programmations pour nos clientèles

1 communes. Donc, quand la famille débute en première
2 ligne, qu'elle soit vue soit en négligence, bien si
3 elle arrive chez nous, bien on va avoir les mêmes
4 outils cliniques pour l'évaluer, pour la suivre.
5 Même chose pour l'enfant... autant pour l'enfant
6 que les parents. Et si elle fait un épisode chez
7 nous, puis elle retourne en première ligne, bien
8 pour la famille et même pour les intervenants qui
9 ont à transiger avec cette famille-là, on parle des
10 mêmes choses.

11 Aussi, autant pour la première ligne que
12 pour la... en Protection de la jeunesse, de se
13 préoccuper aussi de nos gestionnaires, donc le
14 nombre d'intervenants par gestionnaire, c'est quoi
15 leurs responsabilités, leurs tâches au quotidien?
16 Est-ce que c'est réaliste dans ce qu'on leur
17 demande, à ces gestionnaires-là pour s'assurer
18 qu'ils puissent faire le suivi de la qualité et de
19 la performance de leurs intervenants.

20 Que les tribunaux et la magistrature soient
21 impliqués dans la réévaluation et la réorganisation
22 de l'application de la LPJ, entre autres en
23 évaluant la capacité réelle de faire respecter les
24 délais prescrits par cette loi au niveau du délai
25 maximal de placement, délai au niveau des mesures

1 provisoires, les délibérés, combien de temps qu'ils
2 prennent pour rendre les jugements.

3 Qu'un programme de formation spécifique,
4 planifié, organisé, standardisé à travers le Québec
5 pour tous les intervenants qui travaillent en
6 centre jeunesse à partir du jour un, avec du
7 mentorat et du soutien en place partout au Québec.

8 Que nous regardions aussi, avec les maisons
9 d'enseignement, à développer un programme
10 spécifique pour le travail en maltraitance.

11 Et que des moyens concrets soient entrepris
12 par le Ministère qui chapeaute les Services de
13 protection de la jeunesse afin de faire connaître
14 la mission de la Protection de la jeunesse, ses
15 limites et les attendus réels qu'on s'attend de ces
16 directions-là, ainsi que de reconnaître et
17 valoriser la profession des intervenants dédiés à
18 la protection des enfants les plus vulnérables du
19 Québec.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Ça va. Merci pour votre présentation. On va débiter
22 la discussion avec Danielle Tremblay.

23 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire :

24 Q. [1] Alors bonjour, [REDACTED]. Merci de
25 votre présence, je dois souligner votre engagement.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

[REDACTED] c'est beaucoup de
persévérance et d'engagement à la cause des enfants
et on le sent bien dans votre témoignage.

J'aimerais revenir, bon, vous nous avez
parlé de l'augmentation de la clientèle et vous
sembliez faire un lien avec la première ligne qui,
selon vos dires, ne va pas au rendez-vous des
enfants et des familles. À quoi vous attribuez
cette... d'une part, est-ce que vous voyez
effectivement un lien entre l'augmentation des
signalements et cette première ligne-là?

R. Oui, oui.

Q. [2] Et à quoi vous l'attribuez, là?

R. C'est difficile, hein. Il faudrait peut-être se
pencher, là, pourquoi que... t'sais, qu'ils
n'arrivent pas à donner les services soit en temps
opportun. T'sais, les parents vont aller, mais ils
vont attendre six mois, un an, la situation va se
détériorer et ça va se ramasser dans nos services.
Ou les parents n'y vont pas, t'sais. On a souvent
des écoles qui vont nous appeler, ils sont inquiets
pour l'enfant, il arrive en retard, fatigué, bon,

1 un peu négligé. Ils vont parler aux parents, les
2 parents, bon, reconnaissent, oui et non, puis ils
3 les réfèrent au CSSS, mais ils ne vont pas aller au
4 CSSS, ça fait que t'sais comment...

5 Q. [3] Mais qu'est-ce qu'il faudrait, quel pas de
6 plus? Parce qu'on sait que la Loi sur la protection
7 de la jeunesse est une loi qui doit être réservée à
8 des situations exceptionnelles.

9 R. Hum, hum.

10 Q. [4] Le travail en amont, comme vous dites les
11 parents, bon, ne vont pas toujours vers les
12 services et lorsqu'ils y vont, bien c'est parfois
13 des listes d'attente longues qui les attendent,
14 justement.

15 R. Oui.

16 Q. [5] Quel pas de plus il faudrait faire? Puis
17 j'aimerais peut-être que vous fassiez un lieu aussi
18 avec une de vos suggestions, qui est que tous les
19 services à l'enfant et... Là, je vais le retrouver.

20 Que tous les services à l'enfance et à
21 la jeunesse, peu importe le Ministère
22 qui l'encadre, ait une cible en lien
23 avec sa mission, qui vise à réduire la
24 maltraitance.

25 Donc, vous appelez à la responsabilité collective.

1 R. Oui.

2 Q. **[6]** Mais comment vous que tout ça peut s'articuler?

3 R. Bien un... une des affaires qui est là depuis des
4 années au niveau de la première ligne, c'est le
5 volontariat. Il faut que les gens soient
6 volontaires, t'sais. Exemple, on a Caf, là, qui
7 font de l'intervention intensive, c'est pour les
8 jeunes en difficulté. La famille va appeler chez
9 nous ou les policiers, parce que c'est le premier
10 réflexe d'appeler, bon, urgence sociale, nous on
11 va... on va dire : bon, est-ce que les parents sont
12 d'accord avec les services? On va référer à Caf,
13 puis on va essayer de faire le lien avec cette
14 famille-là. Là, bon, est-ce que les parents sont
15 volontaires, vont... t'sais, c'est beaucoup axé là-
16 dessus, ça fait que si le parent ou le jeune refuse
17 - parce qu'il est en crise, puis bon les ados, le
18 jeune est en opposition, bien ça va se terminer là,
19 t'sais, il n'y a pas... il manque...

20 Q. **[7]** Avez votre vaste expérience clinique, le
21 volontariat, est-ce que ça se travaille?

22 R. Bien oui. C'est sûr que ça se travaille, là,
23 t'sais...

24 Q. **[8]** Et ça se travaille dans un contexte de service
25 de première ligne, de proximité.

1 R. Oui, oui.

2 Q. [9] O.K.

3 R. Puis t'sais, on voit... puis je pense que c'est
4 comme une culture qui s'est installée au fil du
5 temps, là, dans les services de première ligne, cet
6 espèce de volontariat pour... je ne sais pas, j'ai
7 jamais été dans... travaillé en première ligne,
8 mais c'est ce qu'on entendait, c'est ce que les
9 intervenants vous nous le dire : bien là, le
10 parent, il n'est pas venu à trois rencontres, j'ai
11 fermé le dossier. Mais oui, mais est-ce que t'es
12 allé chez eux? T'es-tu allé... t'sais, t'es-tu allé
13 le voir, s'il ne venait pas? Bon, c'est sûr que
14 c'est des familles négligentes, ça fait que des
15 fois il faut être un petit peu plus proactif pour
16 aller créer le lien puis après ça l'amener à
17 regarder les choses qui sont à travailler dans le
18 milieu, dans la famille, pour que l'enfant se
19 développe mieux.

20 Ça fait que, t'sais, il faut aller vers, ça
21 fait qu'il faut créer ça. Ça fait qu'il faut peut-
22 être qu'ils développent des façons de faire
23 différentes. T'sais, je parlais tantôt quand...
24 quand, moi, j'ai commencé comme intervenante, il y
25 avait des... des travailleurs sociaux dans les

1 écoles, donc qui étaient près des enfants, qui
2 pouvaient aller au-devant peut-être des familles au
3 lieu que ce soit l'école qui réfère le parent, puis
4 que le parent aille à l'accueil psychosocial
5 demander de l'aide. Bien là, l'intervenant pouvait
6 déjà faire le lien avec le parent, le rassurer,
7 puis regarder avec lui les difficultés, puis
8 l'amener à accepter les services.

9 Q. [10] Vous référez un peu à la notion
10 d'accompagnement. On a eu toutes sortes de
11 propositions, un intervenant pivot qui créerait une
12 relation de confiance et qui suivrait l'enfant et
13 sa famille tout au long de son parcours et qui ne
14 se retirerait pas pendant un épisode en Protection
15 de la jeunesse, est-ce que c'est une vision qui a
16 du sens pour vous?

17 R. Oui, moi, je pense que si on développe en première
18 ligne... qu'on enlève cet espèce de volontariat-là,
19 il faut qu'ils veuillent, puis il faut qu'ils
20 soient... que quand ils viennent mettons ou qu'on
21 les réfère, qu'ils sachent tout de suite qu'est-ce
22 qu'il faut travailler, puis que ce soit bien ciblé,
23 puis que... T'sais, il faut qu'ils rouvrent un peu
24 plus leur... leur horizon par rapport à comment je
25 vais rentrer... t'sais, cet enfant-là... cette

1 famille-là est en difficulté, le jeune ne va pas
2 bien à l'école ou à la garderie, bien c'est clair
3 qu'il y a quelque chose qui ne va pas, on va aller
4 au fond de l'histoire puis on va... on va
5 travailler ça avec le parent, puis on va l'amener à
6 accepter les services.

7 Q. [11] Hum, hum. J'aimerais vous amener également sur
8 les standards de pratique, vous dites qui ne
9 correspondent plus aux réalités terrain. Pouvez-
10 vous nous... et vous nous faites une suggestion,
11 là, que très rapidement ils soient révisés. Pouvez-
12 vous nous donner des exemples concrets de pourquoi
13 ils sont dépassés, ces standards de pratique-là, en
14 lien avec les nouvelles réalités, les nouvelles
15 exigences?

16 R. Ils ont été faits je ne sais pas en quelle année,
17 j'étais intervenante puis c'étaient ces standards-
18 là, ça fait que ça fait plusieurs années. Et ça n'a
19 jamais comme été clair parce qu'on dit... mettons
20 comme à l'évaluation. Trente heures (30 h) pour une
21 évaluation, cinquante (50) évaluations par année.
22 Trente heures (30 h) pour une évaluation, bien là
23 on inclut l'orientation là-dedans. Et souvent c'est
24 l'orientation qui va prendre plus de temps parce
25 que c'est l'étape où on va déterminer les mesures,

1 le régime. Si on va vers le judiciaire, bien là on
2 allonge... le temps où le dossier va rester à
3 l'évaluation orientation.

4 Q. [12] Hum, hum.

5 R. Peut-être qu'à l'époque c'était... c'était moins
6 long, au niveau du judiciaire ça roulait plus vite.
7 T'sais, les tables... nous, chez nous, les tables
8 d'orientation on les fait en présence avec les
9 parents. C'est le réviseur qui va déterminer les
10 mesures, le régime. Donc, c'est du temps qui
11 n'était pas là à l'époque quand ça a été déterminé.
12 On n'avait pas notre système clientèle qu'on a
13 actuellement, qui... que... t'sais, il y a une
14 belle rigueur, il est super utile, il est bien fait
15 ce système clientèle-là. Et les intervenants sont
16 assez rigoureux, donc c'était pas ça à l'époque.
17 Des outils cliniques à compléter à compléter.
18 T'sais, il y a plein de choses qui ont été
19 rajoutées et qui ne sont pas considérée, là. Puis
20 on pourrait-tu démêler? C'est-tu trente heures
21 (30 h) pour une éval, ou trente heures (30 h) pour
22 notre « éval oriente »? Puis c'est... est-que
23 trente heures (30 h) ça fait... t'sais,
24 l'intervenant va être capable de tout faire les
25 activités qu'il y a à faire? Avoir le temps de voir

1 l'enfant, le parent, aller chercher toute
2 l'information. Parfois, à l'étape orientation il
3 va y avoir des visites supervisées, on les inclut
4 où là-dedans? Parce que l'intervenant doit faire
5 ces visites supervisées-là. Ça fait que c'est...
6 c'est tous ces considérants-là qui sont à... à
7 regarder.

8 Q. [13] O.K. Ce matin, bon, vous nous avez parlé, là,
9 de... des coupures paramétriques, là, que vous avez
10 dû avoir, là, dans le contexte de la planification
11 budgétaire. Ce matin, votre DPJ nous a dit que,
12 bon, depuis effectivement le malheureux événement
13 qui est arrivé, elle dispose des ressources dont
14 elle a besoin, mais vous sembliez dire : peut-être
15 que les ressources financières sont au rendez-vous,
16 mais sur le terrain, est-ce que ça se traduit par
17 effectivement une augmentation du personnel, mais
18 surtout, nous, comme commission, on est préoccupé,
19 ce personnel-là qui arrive, il a besoin de soutien,
20 il a besoin de formation, il a besoin d'intégration
21 à la fonction. Donc, en quelques secondes, c'est le
22 temps qu'il nous reste ensemble.

23 R. O.K. Non, on n'a pas le monde suffisant
24 actuellement. Encore ce matin, là, t'sais, je suis
25 allée... [REDACTED]

1 [REDACTED]. Puis, t'sais, on a encore trois cent
2 quatre-vingt-dix (390) dossiers en attente
3 d'évaluation. Ce qui rentre au quotidien, on
4 l'assume à peine. Donc, c'est sûr qu'on n'arrivera
5 pas avec les intervenants qu'on a là de faire tous
6 ces dossiers-là en attente.

7 Oui, il y a eu de l'ajout, ils vont ajouter
8 des aides sociales. Les aides sociales ne peuvent
9 pas faire de l'évaluation, parce que c'est un acte
10 réservé, ça prend des membres de l'Ordre pour
11 pouvoir faire une évaluation. Ils vont venir aider,
12 supporter. Mais à ce moment-ci, là, on n'a pas la
13 main-d'oeuvre qu'il faut pour pouvoir attaquer
14 notre liste d'attente. On suffit à peine à...

15 Q. [14] Au flux quotidien?

16 R. Oui.

17 Q. [15] Je vous remercie.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Merci. On va poursuivre avec Jean-Marc Potvin.

20 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

21 Q. [16] Merci beaucoup, [REDACTED], de nous
22 partager votre expérience. Vous n'étiez pas
23 obligée. [REDACTED]. [REDACTED]

24 [REDACTED] puis vous venez à la Commission, ça fait
25 que ça témoigne de votre engagement très

1 clairement. [REDACTED].

2 R. Oui.

3 Q. [17] On parle beaucoup devant cette commission de
4 tout l'impact de la première... de l'importance de
5 la première ligne. Puis ce matin, votre PDG est
6 venu dire en fait que c'est un peu un échec la
7 prise en charge en première ligne puis le filet de
8 sécurité, puis c'est vraiment la priorité qu'on
9 devrait mettre. Au niveau du service du
10 signalement, les écoles sont venues nous dire aussi
11 qu'ils signalent, qu'ils ne sont pas pris au
12 sérieux, puis bon.

13 Est-ce que, dans une vision renouvelée
14 d'une offre de service où la première ligne serait
15 plus forte, est-ce que le service de réception et
16 traitement des signalements pourrait faire plus?
17 Beaucoup de signalements sont reçus, pas retenus,
18 mais les parents ne sont jamais contactés. Or, en
19 général, le signalement témoigne quand même de
20 certaines difficultés.

21 J'aimerais entendre peut-être vos idées sur
22 cette question-là. Par exemple vérification
23 complémentaire, est-ce qu'on l'utilise
24 suffisamment? Est-ce qu'on devrait aller plus loin
25 pour... Quand on ne retient pas un signalement, là,

1 qu'il y ait une connexion qui se fasse quelque
2 part, quitte à ce qu'il y ait du « reaching out »
3 qui se fasse auprès de la famille.

4 R. Je ne sais pas si... Nous ici en Estrie, à chaque
5 signalement, on va aller faire des vérifications
6 complémentaires, pas nécessairement avec les
7 parents, mais on va toujours appeler soit l'école
8 ou la garderie, dépendamment l'âge de l'enfant,
9 pour avoir de l'information sur cet enfant-là; le
10 CSSS desservi par... avec l'adresse, là, qui
11 pourrait desservir la famille; le registre des
12 enfants signalés, bien sûr; notre système
13 clientèle.

14 Et quand on n'a pas rien, pas de services
15 au CSSS, l'enfant ne fréquente pas la garderie, il
16 est à la maison, puis qu'on a des éléments
17 inquiétants, on va aller dans le milieu pour avoir
18 assez... t'sais, on a assez d'éléments pour dire,
19 on va se rendre dans le milieu pour aller chercher
20 de l'information puis voir comment va cet enfant-
21 là. Puis par la suite on prend la décision si on
22 retient ou pas. Puis quand on est en contact avec
23 le parent et qu'on voit que c'est un besoin de
24 services, bien, oui. Puis, là, il y a un projet
25 encore plus.

1 Parce que, avant, bon, si le parent nous
2 autorise, on va le référer. Mais, t'sais, on
3 référerait puis il n'y avait pas... t'sais, il y
4 avait des listes d'attente. Ça fait que c'était
5 difficile. Mais, là, je pense que... T'sais, on a
6 un projet qu'on veut aller un petit peu plus loin
7 dans ces situations-là. Est-ce que d'emblée on
8 devrait interpeller les parents tout le temps? Il
9 faudrait le réfléchir. Je pense que, des fois, il y
10 a des parents qui ont été signalés qui ne l'ont
11 jamais su, puis c'était bien correct, là.

12 Q. [18] En fait on réfléchit tout haut.

13 R. Oui.

14 Q. [19] Est-ce que ça ne pourrait pas être... Si
15 systématiquement quand on ne retenait pas un
16 signalement, qu'on contactait le parent pour
17 dire... je ne parle pas de signalement frivole,
18 qu'on contactait le parent pour dire, on a reçu un
19 signalement, on ne le retient pas, puis ouvrir un
20 peu une discussion sur les difficultés qui peuvent
21 se vivre. Est-ce que ça ne pourrait pas là être un
22 levier pour motiver en quelque sorte le parent, qui
23 d'emblée ne l'est peut-être pas, à recourir à de
24 l'aide puis en faisant une connexion beaucoup plus
25 directe? En deux mille six (2006), il y a eu des

1 amendements pour les références personnalisées.

2 R. Oui.

3 Q. [20] Est-ce que ça se fait? Est-ce que ça ne se
4 fait pas? Mais il ne semble pas y avoir une
5 connexion très forte entre le service du
6 signalement. Je ne parle pas ici nécessairement
7 juste en Estrie, mais un peu partout au Québec.

8 R. Oui.

9 Q. [21] Et la première ligne.

10 R. Le transfert personnalisé, là, concrètement ça ne
11 s'est jamais vraiment... T'sais, oui, on va le
12 faire, on va envoyer notre document. Mais pour moi
13 un transfert personnalisé, c'est plus que ça. C'est
14 que tu accompagnes pour t'assurer qu'il va y avoir
15 un service. Puis, ça, on n'a pas réussi à
16 l'actualiser parce qu'on n'a pas... T'sais, si tu
17 fais un transfert personnalisé, mais que tu n'as
18 pas d'intervenant parce qu'ils sont débordés puis
19 qu'il y a des listes d'attente, bien, ce n'est
20 pas... Si on allait vers ça, ça pourrait être une
21 bonne...

22 Puis toutes les idées qu'on aura, il va
23 falloir être en mesure de bien évaluer, est-ce
24 qu'on est capable de les actualiser au niveau
25 ressources humaines, financières, et caetera. Parce

1 que, t'sais, c'est un peu ça qu'on vit
2 actuellement. On n'est pas arrivé... Bon. Il y a
3 peut-être d'autres choses à regarder dans les
4 processus puis avec la première ligne. Mais si on
5 va vers ça, bien, il va falloir ajouter des gens à
6 l'équipe réception traitement de signalements parce
7 que, t'sais, juste de prendre les signalements par
8 téléphone. Puis des fois d'aller « vérif » terrain,
9 bien, c'est du temps quand tu pars puis tu t'en vas
10 à domicile, tu rencontres le parent, tu l'incites
11 puis, là, tu l'accompagnes mettons vers la première
12 ligne, c'est plus de temps que de fermer le
13 signalement.

14 Q. [22] Mais vous avez beaucoup d'expérience puis je
15 vous pose la question. Est-ce que ça serait
16 judicieux de penser comme ça s'il y avait une
17 première ligne un peu mieux structurée vraiment
18 pour avoir un filet de sécurité plus solide? Parce
19 que c'est névralgique le traitement du signalement.

20 R. Oui.

21 Q. [23] Quand on ne retient pas un signalement, ça ne
22 veut pas dire qu'il n'y a pas de problème.

23 R. Non.

24 Q. [24] Donc, est-ce que ce serait judicieux de faire
25 un investissement? Vous avez parlé des standards

1 aussi [REDACTED]. Ces gens-là traitent des centaines de
2 signalements par année.

3 R. Oui.

4 Q. [25] Est-ce qu'on devrait prendre plus de temps?

5 R. Oui. Bien, plus de temps pour évaluer ça, pour
6 évaluer... Bien, moi, je pense que oui, il faudrait
7 le faire. Mais il va falloir s'associer la première
8 ligne, parce que si ça fait que... Bien, là, c'est
9 nous autres qui va devoir assumer peut-être les
10 services d'être en support à cette famille-là
11 jusqu'à tant qu'elle ait des services. Bien, là, on
12 va devenir encore plus embourbé qu'on l'est là.

13 Q. [26] C'est ça. Mais, là, on rêve, là.

14 R. Oui. Bien, dans le fond, ce que vous me dites,
15 c'est comment on peut aller rejoindre ces familles-
16 là, les familles que, bon, soit les voisins, la
17 famille ou la garderie nous alerte que ça a l'air à
18 ne pas aller. Puis, bien, est-ce que c'est nous ou
19 c'est la première ligne qui devrait y aller?

20 Q. [27] Bien, dans le fond, si je résume, c'est parce
21 qu'on entend beaucoup ça, là, qu'il y a beaucoup
22 d'enfants à signaler, les signalements ne sont pas
23 retenus, ça prend trois, quatre, cinq, six
24 signalements avant que ce soit retenu. Puis durant
25 ce temps-là, la situation s'est détériorée. Ça fait

1 qu'il y a de la fumée, il y a de la fumée, mais il
2 n'y a pas de feu. Ça fait qu'on attend que le feu
3 soit là. Comment changer ça? Puis la question que
4 je vous pose, à partir vraiment de votre
5 expérience, comment on pourrait aller plus loin à
6 la porte d'entrée du DPJ pour qu'il y ait une
7 connexion qui se fasse efficace pour prévenir la
8 détérioration?

9 R. Bien, moi, je pense qu'il faut le regarder. Il faut
10 regarder aussi, est-ce que dans tous les
11 territoires du Québec, le traitement des
12 signalements se fait de la même façon. Parce que,
13 t'sais, [REDACTED], moi, j'ai parlé à d'autres
14 collègues, puis ce n'est pas tout le temps la même
15 façon de faire. T'sais, d'appeler systématiquement
16 la garderie, l'école, le CSSS, ce n'était pas...

17 Q. [28] Ce n'est pas tout le monde qui l'a fait?

18 R. Ce n'était pas tout le monde. Ça fait que, t'sais,
19 si on s'en va vers là, bien, moi, je pense que,
20 premièrement est-ce qu'on fait tout le même
21 traitement. Puis, après ça, quand on a encore des
22 inquiétudes puis que mettons qu'il y a des éléments
23 qui nous disent, bien, là, il faudrait peut-être
24 aller un petit peu plus loin, contacter la famille,
25 bien, il faudrait que, t'sais, qu'on fasse pareil

1 partout au Québec.

2 Q. [29] Donc, il y aurait une réflexion à faire...

3 R. Oui.

4 Q. [30] ... qui pourrait être plus large autour de ça?

5 À un autre niveau vous nous avez parlé aussi du
6 fonctionnement des tribunaux, des délais
7 judiciaires. Vous mentionnez... En fait on avait ça
8 dans votre résumé de témoignage que les tribunaux,
9 la magistrature, pourraient être impliqués aussi
10 dans la réévaluation, la réorganisation de
11 l'application de la LPJ, entre autres en évaluant
12 la capacité réelle à faire respecter les délais.
13 J'aimerais ça que vous nous parliez davantage de
14 cette dimension-là. On sait aussi qu'ici en Estrie,
15 il y a à peu près de conférences de règlement à
16 l'amiable.

17 R. Non. Parce que c'est... Bon. Je ne sais pas si...
18 Avant, on avait un juge de formé pour la conférence
19 de règlement à l'amiable. Là, on en a peut-être
20 deux. Ça fait que, des fois, avant d'avoir une date
21 pour pouvoir aller vers une conférence de règlement
22 à l'amiable, on aurait peut-être été capable de
23 régler au judiciaire. Ça fait que, t'sais, pour les
24 intervenants, ils font comme, O.K., ça va être deux
25 mois, trois mois d'attente, puis j'aurais une date

1 dans mettons six semaines ou huit semaines pour
2 pouvoir aller au fond. Ça fait que c'est ces
3 enjeux-là. Puis on n'en a pas fait tant que ça.

4 Ça fait que, t'sais, au niveau de dire
5 O.K., c'est positif, je suis allé plus loin avec ma
6 famille, les gens ont adhéré, puis ça a été gagnant
7 aussi à l'application des mesures par la suite, là.
8 On est plus ou moins là. Ça fait que c'est sûr que
9 ce n'est pas vraiment utilisé. Les délais sont
10 beaucoup dans aussi les remises, des remises. Puis,
11 là, je pense qu'on essaie de comptabiliser les
12 journées qu'on passe à attendre, puis combien de
13 remises qu'on a vécues pour toutes sortes de
14 raisons.

15 Là aussi on perd du temps. Parce que,
16 pendant ce temps-là, la famille est en attente. On
17 s'assure que l'enfant est en sécurité, mais il n'y
18 a pas de plan d'intervention, il n'y a pas de
19 traitement de fait avec le milieu. Donc, pour
20 l'enfant puis les parents, ce n'est pas gagnant. On
21 a beaucoup de remises pour l'encombrement des
22 rôles. Donc, selon moi, pas suffisamment de juges
23 pour entendre toutes les situations. Là, je sais
24 qu'ils travaillent fort pour aller développer des
25 façons pour aller vers plus les mesures

1 volontaires.

2 Ça fait qu'il y a des cibles à atteindre
3 là. Puis je pense que c'est une belle voie. Mais en
4 même temps, le dossier va arriver à l'application
5 des mesures, parce que là aussi il y a des délais
6 d'attente importants. On va prioriser peut-être des
7 dossiers judiciairisés. Puis les mesures
8 volontaires, bien, il y aura moins de... Ou ça va
9 être judiciairisé parce que ça a été trop long que
10 l'intervenant arrive, la famille est démobilisée.
11 Donc, ça peut amener une judiciairisation aussi.

12 Q. [31] Je vous remercie.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Merci. On va poursuivre avec André Lebon.

15 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

16 Non.

17 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

18 Non.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Pourquoi j'ai fait ça, Lise? Je suis vraiment
21 désolée. Je t'aime mais j'aime Lise aussi. Désolée,
22 Lise. Vas-y!

23 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

24 Q. [32] Merci beaucoup pour le courage que vous

25 témoignez en venant ici. Dans le document qu'on a

1 reçu, vous parlez qu'il y ait une Direction de la
2 protection de la jeunesse provinciale ou nationale.
3 C'est quelque chose qui est ressorti dans les
4 audiences passées. Pour vous, comment vous voyez le
5 rôle de ce DPJ national-là et quelle serait la
6 plus-value que ça apporterait?

7 R. Bien, t'sais comme un peu je disais pour
8 uniformiser, harmoniser puis comme donner une
9 direction. Je sais quand on avait l'Association des
10 centres jeunesse, il y a eu beaucoup de travaux qui
11 ont été faits là. On a partagé des pratiques. On a
12 partagé des normes cliniques. Il y a plein de
13 belles choses qui sont sorties de là. Ça fait que
14 ce serait un peu ça mais avec de l'autorité qui
15 peuvent comme aligner que c'est... Bon. On parlait
16 tantôt du traitement des signalements. Dorénavant,
17 le traitement des signalements, c'est comme ça que
18 ça va se faire partout au Québec.

19 T'sais, ce n'est pas chacun des DPJ
20 dépendamment ou du chef qui va décider, bien, étant
21 donné qu'on a moins de main-d'oeuvre, qu'on a moins
22 de temps, bien, on va faire ça comme ça pour...
23 t'sais, toujours en s'assurant qu'on protège les
24 enfants. Mais, t'sais, moi, je le sais comme... les
25 chefs se parlent entre eux. Ça fait qu'on voit bien

1 que ce n'est pas tout le temps pareil partout. Ça
2 fait que, pour moi, ça ferait que peut-être que ça
3 obligerait parce qu'il serait comme au-dessus de
4 ces DPJ là de dire, bon, pour ça, on s'en va vers
5 là. Puis qu'il serait aussi en lien avec le
6 gouvernement pour parler au nom de... Qu'il aurait
7 aussi un statut. Puis, t'sais, dans l'appareil
8 gouvernemental, je ne sais pas où. Mais qu'il ait
9 assez d'influence pour dire, bien, là, ça ne va pas
10 puis on n'attendra pas d'avoir des drames avant de
11 réagir puis de réajuster les choses pour ces
12 services-là. Ça fait que c'était un peu comme ça
13 que je le voyais.

14 Q. [33] Donc, quelqu'un qui aurait... qui prendrait la
15 parole au nom des enfants, qui viendrait à la
16 défense des enfants de façon beaucoup plus forte
17 que ce qu'on peut voir actuellement? On n'a pas
18 vraiment entendu...

19 R. Bien, moi, je sais que, t'sais, les gens ont parlé,
20 là. T'sais, les DPJ ont parlé au Ministère.
21 J'imagine que les PDG. Mais, t'sais, ça n'a pas eu
22 l'écoute, ou je ne sais pas qu'est-ce qui s'est
23 passé. Parce que, t'sais, moi, je sais qu'à tous
24 les lundis matin, là, la secrétaire du DPJ, elle
25 envoyait religieusement toutes les données au

1 Ministère, de nos listes d'attente, combien de
2 signalements reçus, retenus, en attente
3 d'évaluation, dossiers en attente à l'application
4 des mesures, donc le constat de l'augmentation puis
5 le fait que ça ne va pas.

6 T'sais, quelqu'un devait lire ça,
7 j'imagine. Ça fait que, t'sais, comment c'était
8 suivi. Alors, il y a-tu quelqu'un d'un petit peu
9 plus... T'sais, peut-être que c'est trop, ils ont
10 trop de données. T'sais, ils n'ont pas assez de
11 temps. Je ne sais pas. Mais il y a quelque chose
12 qui a manqué en quelque part, là, parce que,
13 t'sais, les chiffres, là, étaient là. Puis les gens
14 ont parlé. Ça fait que ça va prendre, oui, un
15 directeur provincial qui serait proche de, je ne
16 sais pas, du Ministère pour venir influencer puis
17 tirer la couverture quand il faut puis s'assurer
18 qu'on puisse protéger ces enfants-là, parce que...
19 T'sais, quand tu dis qu'il y a neuf cents (900)
20 dossiers, là, d'enfants qu'on ne sait pas dans
21 quelle condition ils sont, ça ne se peut pas qu'on
22 dorme bien, là. En tout cas, nous autres, on ne
23 dormait pas bien, non.

24 Q. [34] J'imagine. Puis vous parlez, puis je trouve ça
25 important aussi, vous parlez des budgets.

1 R. Oui.

2 Q. [35] [REDACTED]

3 [REDACTED].

4 R. Oui.

5 Q. [36] Et ce qui ressort dans les audiences, c'est
6 que, parfois, pour équilibrer des budgets dans un
7 CISSS ou... c'est souvent les services sociaux qui
8 écopent. Est-ce que vous souhaitez, parce que, ça,
9 c'est ressorti, est-ce que vous vous dites, ces
10 budgets-là qui sont accordés à la jeunesse
11 devraient être protégés pour qu'on ne se sert pas
12 de cet argent-là pour équilibrer le budget global
13 d'un hôpital ou d'un CISSS?

14 R. Bien oui, t'sais, moi je pensais, t'sais, que
15 c'était ça, chacun avait... t'sais, si mettons on
16 avait tant à optimiser, bien, c'était proportionnel
17 à la hauteur de ta direction. T'sais, je ne pense
18 pas qu'il ait pris dans notre budget pour éponger
19 ce qu'il y avait dans une autre direction, t'sais,
20 qui n'arrivait pas. Mais le problème, c'est que,
21 nous, on était vraiment en deçà. Il ne fallait pas
22 enlever de l'argent, il fallait en injecter malgré
23 le fait qu'on a documenté, qu'on a dit, on... [REDACTED]

24 [REDACTED]

25 [REDACTED].

1 On avait tout documenté, voici ce qui
2 rentre au quotidien, voici ce qu'on a comme
3 intervenant actuellement en poste, parce qu'il y
4 avait des gens qui étaient absents non remplacés;
5 voici ce que ça nous prend parce que sinon à toutes
6 les semaines c'est ça qui se cumule, qui s'en va
7 sur la liste d'attente qui était déjà pas mal
8 haute.

9 T'sais, malgré tout ça, là, on venait nous
10 demander de couper dans nos budgets. T'sais, c'est
11 parce que le message n'était pas entendu ou ils
12 étaient débordés par tout le reste de ce qui se
13 passait dans le CIUSSS. T'sais, je ne pense pas
14 qu'ils aient fait ça, mais ils n'ont pas accordé
15 l'importance, c'est quoi les risques qu'on
16 encourait à laisser ces enfants-là sans services.
17 Je pense que c'est plus ça.

18 Q. [37] Merci beaucoup.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Merci. Là, on passe pour vrai aux questions de
21 monsieur Lebon.

22 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

23 Q. [38] D'abord, je veux souligner l'articulation.

24 Vous êtes articulée, c'est pondéré, c'est connecté.

25 Merci. On profite de ça. Puis merci de nous

1 rappeler que, dans le langage administratif de la
2 performance, quand on coupe, on optimise. Moi, j'ai
3 bien aimé votre définition d'optimiser. C'est
4 laisser des enfants sans services. C'est assez
5 génial comme création. On devrait remercier ces
6 gens-là qui ont trouvé des beaux mots.

7 Moi, je veux vous amener ailleurs. Parce
8 que dans votre résumé, on voit que vous avez été un

9 [REDACTED]
10 [REDACTED]. Puis, là, on n'a pas parlé de ça. Vos
11 avis étaient très éclairés. Mais on fait le tour
12 des familles d'accueil, on en a reçu beaucoup.
13 Toutes déplorent l'absence de l'intervenant
14 ressource qui était pour eux un soutien, un
15 accompagnement, une possibilité de discuter,
16 d'ajuster. Vous avez connu cette période-là.

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[39]** Ça n'existe plus ou ça existe encore. C'est
19 très variable. C'est quoi votre opinion sur ce
20 rôle-là? Et, nous, par rapport aux avis qu'on
21 reçoit, là, quel type de positionnement? Vous nous
22 en avez donné dans plein d'autres sphères. Est-ce
23 que vous pourriez commenter là-dessus?

24 R. Bien, t'sais, c'est ça, vous êtes au fait qu'il y a
25 eu la syndicalisation, association des familles

1 d'accueil qui deviennent des travailleurs
2 autonomes. Ça fait que ça a tout changé, tout
3 bouleversé un peu l'offre de service qu'on faisait
4 à ces familles d'accueil-là, pour des bonnes ou
5 mauvaises raisons, je ne sais pas. Mais ça a enlevé
6 effectivement les intervenants ressources. Là, on a
7 des intervenants contrôle qualité qui s'assurent de
8 la qualité des services offerts par ces familles
9 d'accueil-là aux enfants et le soutien... puis, là,
10 dans les standards de pratique à considérer que le
11 soutien dorénavant, on s'attend que c'est
12 l'intervenant à l'application des mesures qui fasse
13 ce soutien-là à la famille en lien avec son enfant,
14 ses besoins, est-ce que la famille répond aux
15 besoins de cet enfant-là.

16 Donc, c'est une affaire de plus pour ces
17 intervenants-là d'assumer cette responsabilité-là,
18 mais ils ne peuvent pas le faire comme à la hauteur
19 que le faisaient les intervenants ressources. Parce
20 que l'intervenant ressource, lui, il avait évalué,
21 il connaissait les forces, les limites de cette
22 famille-là, il travaillait avec la famille pour
23 s'assurer qu'elle développe ses bonnes capacités
24 puis qu'elle s'assure de donner des bons services à
25 cet enfant-là, puis qu'elle est en soutien aussi au

1 quotidien avec ces familles d'accueil-là. Puis
2 qu'il n'y a pas l'enjeu aussi avec le délégué en 33
3 que c'est lui qui décide, l'enfant, il reste-tu, il
4 reste-tu pas, puis tout ça.

5 Ça fait que, t'sais, ça faisait comme un
6 intervenant vraiment plus pour la famille d'accueil
7 puis son soutien. Et il y avait une expertise de
8 cette équipe-là qui travaillait avec ces familles
9 d'accueil-là, qui essayait de mettre en place des
10 formations, et tout ça. Ça fait que, ça, on l'a
11 perdu. C'est clair. Et, nous, au CIUSSS, c'est
12 rendu aussi dans une autre direction. Ils ont tout
13 mis ensemble toutes les ressources familles
14 d'accueil zéro cent (0-100) ans qui sont dans une
15 même direction.

16 Donc, les gens qui... Puis, t'sais, je n'ai
17 rien contre les gestionnaires qui gèrent ça, mais
18 ils ne connaissent pas notre réalité. T'sais, une
19 famille d'accueil pour une personne âgée versus une
20 famille d'accueil pour un enfant qui est en train
21 de se développer, ce n'est pas la même chose. Ça
22 fait que, t'sais... Puis, ça, c'est dans toute
23 notre réorganisation, bien, on a voulu, t'sais,
24 toute la même recette pour tout le monde, puis vous
25 autres... t'sais, la Protection de la jeunesse

1 puis, t'sais, quand on dit qu'on a pas parlé, on a
2 parlé, on a dit, d'habitude on est assez
3 revendicateur, bien, on se fait dire, bien, là,
4 non, t'sais, ce n'est pas pire qu'une personne âgée
5 puis ce n'est pas... Non, ce n'est pas que ce n'est
6 pas pire ou... Ils sont vulnérables aussi nos
7 personnes âgées, mais ce n'est pas du tout le même
8 contexte.

9 T'sais, il n'y a pas le contexte de tous
10 les intervenants qui sont là au quotidien, le
11 légal, que la famille d'accueil, ça se peut qu'elle
12 soit obligée de venir au tribunal témoigner, les
13 projets de vie. T'sais, tout ça, c'est vraiment des
14 enjeux que les autres familles d'accueil pour les
15 adultes n'ont pas. Donc, pour moi, c'est sûr que
16 c'est une perte. Puis les familles d'accueil
17 viennent vous le dire aussi que, pour eux, c'est
18 une perte.

19 Puis ça a amené des enjeux importants aussi
20 au niveau de la formation. C'est eux qui sont
21 responsables de leur formation. Alors qu'il y a
22 plein de choses qu'on pourrait leur offrir, mais on
23 est tout le temps un peu pris avec l'Association.
24 Puis, là, il faut des gants blancs parce que,
25 t'sais... [REDACTED] [REDACTED]

1

[REDACTED].

Puis on avait regardé à développer ce que madame Delphine Vézina vous avait parlé, là, t'sais, l'approche ARC qui a été développée dans d'autres régions, avec les familles d'accueil. On voulait mettre ça sur pied. Finalement, avec tout ce qui s'est passé, on n'a jamais été en mesure d'arriver à le faire. Ça fait que, t'sais, il y aurait vraiment des belles choses à faire avec les familles d'accueil, mais on est un peu bloqué par rapport tout ce changement-là.

Q. [40] Bien, je vous remercie d'avoir souligné la formation, parce que c'est une autre des dimensions que les gens nous soulignent. C'était qu'à l'époque des centres jeunesse, cette formation-là était plus accessible, plus collée sur leurs besoins. Puis qu'actuellement le processus client offre de service, travailleur autonome, le client centre jeunesse puis le travailleur autonome, bien, ils doivent se tourner vers leur syndicat. Puis ce qu'on entend, en tout cas ce qu'on nous témoigne, c'est que ça n'a pas le même degré de sensibilité par rapport à leurs réalités cliniques qu'ils rencontrent.

Et l'autre dimension, peut-être vous pouvez

1 nous dire un mot là-dessus, mais on nous parlait
2 aussi de communauté de pratique. Les gens nous
3 disaient, à l'époque du centre jeunesse, les
4 familles d'accueil, il y avait des moments où on
5 était comme réuni, où on pouvait... Même, il y
6 avait de l'entraide, il y avait des mécanismes de
7 répit. Il y avait comme une dynamique qui était
8 respectée. Et, là, bien, dans une dynamique de
9 travailleur autonome qui offre ses services, signe
10 un contrat puis qu'il doit respecter son contrat,
11 on est dans une autre dimension.

12 R. Oui.

13 Q. **[41]** Je ne sais pas si... Vous l'avez bien exprimé,
14 mais je ne sais pas si vous voulez ajouter...

15 R. Non.

16 Q. **[42]** ... quelque chose par rapport à ça?

17 R. Non.

18 Q. **[43]** Non, ça va. Merci.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Merci.

21 Q. **[44]** Moi, je vais profiter de votre vaste
22 expérience. Vous parlez d'une de vos
23 recommandations où vous nous dites qu'il faut
24 trouver des moyens concrets pour promulguer la
25 mission et aussi valoriser la profession des

1 intervenants. Alors je profite de vous. Aidez-moi,
2 dites-moi qu'est-ce qu'il faudrait... par où on
3 commence? On fait quoi pour valoriser cette
4 profession-là? Parce que je peux vous dire, on est
5 à huis clos, on vient de finir les forums. On
6 entend la détresse, on entend le découragement.
7 Puis c'est du monde qui sont dédiés vingt-quatre
8 (24) heures par jour. On fait quoi pour valoriser
9 ces professions-là? Aidez-moi!

10 R. Juste parler c'est quoi la DPJ. Parce que les gens
11 en général savent plus ou moins, parce qu'à chaque
12 fois qu'on en parle, c'est parce qu'il est arrivé
13 quelque chose d'épouvantable.

14 Q. [45] Hum, hum.

15 R. Puis, t'sais, je ne suis pas en reproche à nos
16 clients qui veulent essayer de faire valoir leurs
17 affaires en grande détresse mais... Puis, là, par
18 la bande, comment comme institution, comme, t'sais,
19 gouvernement, on reconnaît qu'est-ce qu'elle fait
20 la DPJ vraiment. Parce que j'ai écouté différentes
21 audiences, entre autres celle sur le regroupement
22 des maisons de femmes violentées. Puis qu'il y
23 avait des attentes par rapport aux DPJ, qui ne sont
24 pas dans nos mandats. Ça fait que, même nos
25 partenaires s'attendent qu'on fasse ça puis qu'on

1 fasse ça. Puis, non, t'sais, la Loi ne nous permet
2 pas ça, là.

3 Moi, je ne peux pas aller au tribunal puis
4 faire ordonner de protéger cette femme-là. Le
5 Tribunal de la jeunesse n'a pas autorité là-dessus.
6 Il peut faire protéger l'enfant mais pas... Ça fait
7 que, t'sais, on a beaucoup d'attentes envers nous
8 qui ne sont pas réalistes avec notre mission puis
9 avec notre mandat. Ça fait que juste faire
10 connaître c'est quoi notre mission, notre mandat.

11 Quand on avait l'Association des centres
12 jeunesse, t'sais, on était arrivé à parler de nous
13 autrement. Parce que je pense qu'il faut prendre
14 cette voie-là. Puis après ça reconnaître la
15 profession. Ils font quoi ces intervenants-là? On a
16 entendu parler de voleurs d'enfants, de ci, de ça.
17 Mais concrètement ce n'est pas ça, là. Vous les
18 avez vus ces intervenants-là. C'est des gens
19 dédiés, passionnés.

20 Malgré qu'ils se font dire, que ce soit par
21 le Tribunal, par la SEDPJ, par le Commissaire aux
22 plaintes, par les clients, t'sais, tu n'es pas à la
23 bonne place, tu n'as pas fait la bonne affaire, ils
24 continuent pareil parce qu'ils y croient. Parce
25 qu'on a des belles réussites aussi. Ce n'est pas...

1 On en a plein de belles réussites. Ça fait que je
2 pense qu'il faudrait aller dans ce sens-là. T'sais,
3 ils font quoi vraiment ces intervenants-là au
4 quotidien. Puis c'est quoi le mandat du DPJ.

5 Q. [46] Puis les réussites sont peu connues. Alors ça
6 n'aide pas. C'est ça.

7 R. Oui. Puis, t'sais, les gens, puis, t'sais, je
8 comprends, les parents n'iront pas dire...

9 Q. [47] Puis c'est correct.

10 R. ... t'sais, j'ai été suivi par la DPJ puis je m'en
11 suis sorti. Ce n'est pas toujours une fierté pour
12 eux.

13 Q. [48] Je comprends. Oui. Bien, merci beaucoup.
14 L'heure est vite passée en votre compagnie. Merci
15 infiniment. J'ai des collègues qui ont parlé de
16 courage, de comment vous êtes super articulée. Moi,
17 je dis si votre histoire qu'on a mise en place aura
18 servi à entendre des gens comme vous, bien, « thank
19 God » merci beaucoup pour vous contribution.

20 R. Bien, merci à vous.

21 Q. [49] Merci. Alors dix minutes de pause, le temps
22 d'installer l'autre témoin qui est aussi à huis
23 clos.

24 SUSPENSION DE L'AUDIENDE

25 REPRISE DE L'AUDIENDE

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. Alors, nous recevons maintenant [REDACTED]

3 [REDACTED]

4 [REDACTED]

5 [REDACTED]

6 [REDACTED].

7 Bienvenue.

8 Durant votre témoignage, vous allez
9 partager avec nous les constats tirés de votre
10 expérience personnelle à titre de jeune ayant été
11 placée en centre d'accueil, mais aussi à titre
12 d'intervenante en centre jeunesse.

13 Alors, on a soixante (60) minutes ensemble.
14 Quinze (15) minutes de présentation, ensuite ce
15 sera un échange avec les commissaires. Ça va? Avant
16 de vous laisser la parole... Et bienvenue à votre
17 accompagnatrice. Avant de vous laisser la parole,
18 je vais demander au greffier de vous assermenter
19 s'il vous plaît.

20 [REDACTED] :

21 Merci.

22

23 [REDACTED]

24 [REDACTED]

CSDEPJ
18 février 2020
Volume 28, huis clos - 52 -
(Sous serment)

Santé communautaire



1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. Alors, à vous la parole.

3 [REDACTED] :

4 O.K. Bien, bonjour à tous. En fait, c'est vraiment
5 un privilège d'être ici, je veux le soulever. C'est
6 le privilège, ça m'aura pris [REDACTED] ans pour
7 me faire entendre sur une partie de mon témoignage.
8 Donc, je suis ici pour vous faire part un peu de
9 mes états d'âme quand j'étais plus jeune, mais
10 aussi de mon expérience en tant que déléguée à la
11 protection.

12 Pour commencer, j'avais envie de vous lire
13 un passage de mon état d'âme au moment de mon
14 isolement en centre d'accueil à [REDACTED] ans.
15 J'ai été fouiller dans mes poèmes et je vous ai
16 trouvé un extrait que je trouvais qui faisait du
17 sens. Donc, je commence comme ça, comme ça on va
18 briser la glace.

19 Boulet à la jambe, tu traverses cette
20 porte qui t'étoufferas à nouveau,
21 déshabillée, aucun souvenir qui t'ont
22 laissée, seulement des signes de
23 détresse.

24 Assise dans cette chambre sur ce lit
25 minable avec un oreiller et un rideau

1 de couleur bleu terni, tu as
2 l'impression d'être menottée. Sur les
3 murs tu peux lire la souffrance des
4 jeunes qui étaient là avant toi. Qui
5 sont-ils pour nous enfermer? La vie
6 n'est pas faite pour être en prison.
7

8 Une main qui supporte et des bras pour
9 te serrer est toujours mieux qu'une
10 fenêtre bariolée et une porte de
11 cellule enchaînée de chaîne rouillée
12 par les pleurs que tu as laissé couler
13 durant ton emprisonnement.
14

15 Neuf heures (9 h 00) le matin, le
16 lever est dur après m'avoir endormie
17 sur le plancher à bout de souffle de
18 larmes et de me réveiller à cause du
19 bruit du déclenchement de la porte.
20

21 Onze heures quarante-cinq (11 h 45),
22 je suis encore incarcérée entre ces
23 murs. Ils m'ont enfin redonné mes
24 choses, quel plaisir à trier. Ils
25 m'ont tout enlevé ce qui était le plus

1 précieux pour moi et, bien sûr, ma
2 liberté.

3
4 Ça fait plus de vingt-quatre (24)
5 heures que je suis dans cette cellule,
6 ils ne m'auront pas, ils n'auront pas
7 mon moral. Aucun moyen pour m'exprimer
8 à part crier...

9 à part...

10 ... m'exprimer et crier à part du
11 papier. Je suis emprisonnée et
12 condamnée à vivre dans un décor
13 attristé.

14
15 Rien à faire à part monter sur les
16 chaises, faire les cent (100) pas et
17 regarder la fenêtre armée d'un
18 grillage en acier. Mais où est la
19 liberté?

20 Donc, ces écrits, pour moi, ils
21 représentent vraiment la froideur humaine que j'ai
22 été confrontée qui se retrouve à l'intérieur des
23 murs. Pour moi, c'est difficile de comprendre
24 pourquoi que les enfants sont mis à l'écart pour,
25 en fait, des choix que leur famille fait pour eux,

1 c'est que d'être bien encadrée dans la communauté,
2 mais aussi d'avoir le privilège d'avoir une
3 intervenante qui sortait du cadre, qui était là
4 pour adapter ses interventions à mes besoins, être
5 à l'écoute et ouverte d'esprit.

6 Il faut rapprocher les milieux de vie près
7 de la communauté pour qu'ils développent mieux leur
8 capacité d'adaptation. Il faut qu'on croit en la
9 personne. Il faut aussi être créatif pour mettre
10 des opportunités sur leur chemin, ce qu'on n'a pas
11 quand on est en centre jeunesse ou très peu du
12 moins.

13 Il faut laisser les jeunes le droit de
14 faire des erreurs. On vient d'un milieu qui n'est
15 pas toujours facile. Je pense qu'on a le droit aux
16 erreurs. On ne peut pas changer nos habitudes de
17 vie du jour au lendemain puis nos repères. Ça,
18 c'est une chose qui est plus difficile.

19 Puis il faut faire appel aussi aux pairs
20 aidants, je pense c'est une approche, je ne sais
21 pas si vous la connaissez, mais c'est une approche
22 qui est vraiment intéressante. C'est des jeunes qui
23 ont déjà vécu une problématique puis qui
24 s'investissent pour faire des interventions auprès
25 des jeunes. Puis je pense qu'on aurait tout

1 avantage à l'insérer dans... à le mettre en place
2 dans le réseau parce que c'est peu absent, mais ça
3 a fait ses preuves là ailleurs.

4 Donc, moi, je suis ici. Ça, c'était ma
5 partie plus personnelle, mais je suis plus ici
6 aussi parce que j'ai eu la chance de travailler
7 comme déléguée à la Protection de la jeunesse. Les
8 valeurs des travailleurs sociaux, c'est vraiment
9 basé sur la justice sociale, mais c'est difficile,
10 dans le cadre de notre travail, de rester fidèle à
11 nos valeurs. Les structures organisationnelles
12 créent des injustices qui nous amènent à vivre des
13 sentiments d'impuissance.

14 Je ne peux pas généraliser sur l'ensemble
15 des situations, mais je peux témoigner de ce que,
16 moi, j'ai vécu, du moins comme déléguée à la
17 Protection de la jeunesse.

18 Ce qui m'a frappée le plus, c'est mon
19 manque de connaissance sur la Loi de la Protection
20 de la jeunesse, mais aussi le fonctionnement de
21 l'institut. J'avais l'impression d'apprendre dans
22 l'urgence d'agir puis de faire des essais et
23 erreurs sur des populations qui sont vulnérables,
24 des populations qui ont des besoins.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

[REDACTED]
[REDACTED], j'avais quand même l'impression de
faire de l'essai-erreur.

J'ai trouvé qu'il y avait un trop grand
écart aussi au niveau des interventions qu'on
pouvait mener d'un intervenant à un autre. Je crois
qu'il y a des interventions... je pense que tous
les enfants ont le droit à des interventions
équitables puis c'est pas le cas. Il n'y a pas de
consensus sur une approche spécifique une fois que,
t'sais, chacun des intervenants ont une approche
différente. On devrait s'inspirer des meilleures
pratiques.

Je me questionne aussi à quel point on est
prêt d'intervenir avec des enfants. On a beau faire
une maîtrise en travail social, un bac, peu
importe, à quel point on est prêt d'intervenir avec
des enfants aussi fragiles que ça? [REDACTED]

[REDACTED], j'ai de l'expérience, mais quand je suis
arrivée sur le terrain, je n'avais pas les
habiletés d'aller intervenir avec des enfants qui
ont des traumatismes aussi intenses, sans même de les
brusquer. Ça fait que je trouvais que c'était trop
fragile.

Donc, vous allez me dire peut-être avec

1 l'expérience, mais on n'a pas le temps d'avoir
2 l'expérience et il faut agir de façon concrète
3 directement avec chacun des enfants dès qu'on
4 rentre en poste. Pour moi, c'est... c'est ça, c'est
5 il y a un trop grand écart.

6 Puis je pense que j'ai un exemple qui me
7 frappe. C'est quand je travaillais en famille
8 d'accueil, j'avais une personne qui était là-bas
9 puis la personne, ça faisait dix (10) ans qu'elle
10 était famille d'accueil, elle n'avait jamais vu un
11 intervenant jouer avec l'enfant. Je pense que c'est
12 la moindre des choses de prendre un moment avec
13 l'enfant plutôt que d'avoir un pad puis de lui
14 faire peur. Je pense, ça permet de créer des liens.

15 Je ne dis pas que c'est tout le monde qui
16 le fait, mais en dix (10) ans, la personne n'avait
17 jamais vu ça. Je pense qu'il y a un grand manque
18 là. Puis l'enfant, bien il n'arrive pas à trouver
19 de sens aussi dans nos interventions qu'on a avec
20 lui.

21 Donc, si on avait plus d'expérience. Il y a
22 des grosses compagnies, puis je prends cet exemple-
23 là, les grosses compagnies, elles forment leurs
24 travailleurs. Mais, nous, pourquoi on ne serait pas
25 formé pour vraiment mieux être outillé en tant que

1 intervenant aux centres jeunesse. On est une
2 mesure d'exception, on ne le dira jamais assez.

3 Ça m'amène à parler de la gestion de
4 risques. La gestion de risques, encore, il y a un
5 grand écart. Dans le même dossier, on prend deux
6 intervenants puis ils ne vont pas voir la situation
7 pareille. Ça, c'est tout à fait vrai, c'est tout à
8 fait normal, mais l'écart qui se retrouve dans le
9 même dossier peut avoir des impacts significatifs
10 dans une famille.

11 Je prends, par exemple, quand, moi, j'ai
12 quitté le centre jeunesse, quelqu'un d'autre a
13 repris mes dossiers, ça ne veut pas dire que ces
14 personnes-là vont continuer à bien fonctionner dans
15 le système parce qu'il y a certaines interventions
16 justement, c'est sûr qu'on a un regard, mais il y a
17 certaines interventions qui sont plus centrées sur
18 l'évaluation.

19 On transporte nos préjugés aussi avec nous,
20 veux veux pas. On a beau dire, on va les laisser
21 dans le casier, mais on peut avoir des
22 interventions jugeantes, dénigrantes, même voire
23 menaçantes, hein! Quand on utilise la loi puis on
24 l'utilise mal, bien ça fait en sorte qu'on peut
25 arriver à avoir des interventions menaçantes aussi

1 pour les familles. Donc, ça crée un stress
2 supplémentaire pour ces familles-là.

3 Est-ce que vous m'entendez bien? Oui?

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Très bien.

6 [REDACTED] :

7 R. Oui. O.K. Ça m'amène à dire aussi que le placement
8 en famille d'accueil, elles sont syndiquées les
9 familles d'accueil maintenant. Ça, c'est une grosse
10 lacune parce que je me souviens quand on arrivait
11 pour placer des enfants, on était « hiiii! On est
12 aussi bien de le laisser dans le milieu, les
13 risques sont moins grands que s'ils iraient là
14 parce qu'ils ne sont pas compatibles. »

15 Ça fait qu'à un moment donné, ces gens-là
16 aussi en famille d'accueil ne sont pas formés. Ils
17 n'ont plus d'obligation de se former sur des
18 spécificités. Puis je pense qu'on aurait grand
19 avantage à ramener ça un peu dans notre cour à
20 nous. Puis je parle au « nous » même si je ne
21 travaille plus là parce que j'ai le coeur là-bas.
22 Mais, je pense qu'on aurait un grand avantage de
23 ramener ça pour mieux adapter nos familles
24 d'accueil aussi pour nos besoins. Les besoins
25 différents, hein, de génération en génération, ça

1 diffère, mais les familles d'accueil ne sont pas
2 nécessairement toujours adaptées aux besoins des
3 enfants.

4 Ça vient... ça vient comme me... Excusez,
5 je voulais avaler là, mais... J'ai envie de parler
6 aussi de la relation qu'on a avec les parents. Ça,
7 je l'ai dit qu'on est là pour protéger les enfants,
8 j'en suis vraiment convaincue, mais en même temps,
9 c'est pas rare de voir des intervenants se braquer
10 contre les parents puis de chercher des failles
11 puis de les mettre en échec.

12 Ils vont poser des interventions qu'ils
13 savent... ils savent très bien que les parents ne
14 pourront pas être en mesure de soutenir. Comme par
15 exemple, les parents vont devoir aller porter
16 l'enfant à la garderie, mais ils faut qu'ils
17 marchent des kilomètres pour y aller. On sait très
18 bien que, dans certains milieux ou dans le contexte
19 de vie, ce serait impossible.

20 Donc, je vais aller plus rapidement parce
21 qu'on a juste cinq minutes.

22 Je trouve que les familles sont peu
23 incluses aussi dans les décisions et on n'entend
24 pas assez les enfants. Les enfants ont des
25 solutions qui pourraient être adaptées à leurs

1 besoins aussi, puis ils pourraient se sentir
2 considérés. Considérer, ça peut avoir un grand
3 impact sur la dynamique familiale. Une fois que
4 l'enfant se sent considéré, il peut... il peut
5 croire en lui puis il peut dire « oui, j'ai une
6 capacité de changement. » Puis ça, ça va le suivre
7 toute sa vie.

8 Je parle des familles réfractaires aussi
9 parce que celles qui collaborent le moins, c'est
10 celles qui sont le plus pénalisées parce qu'on
11 n'est pas capable de gérer le risque. Mais, en même
12 temps, il faut comprendre que ces familles-là, ces
13 familles irritées-là du système, bien elles ont...
14 elles sont fatiguées et elles sont irritées puis il
15 faut apprendre à les apprivoiser.

16 Puis il faut aussi, on a des interventions
17 très intrusives, il faut aussi se transporter dans
18 leur monde pour mieux comprendre aussi comment,
19 comment ces gens-là vivent puis c'est quoi leurs
20 capacités puis leurs possibilités puis d'axer...
21 d'axer nos interventions sur la collaboration, la
22 coconstruction, mais aussi sur centrer les besoins
23 de l'enfant, ça, c'est à la base, mais des familles
24 aussi. Parents heureux, enfants heureux. Moi, je me
25 dis, on ne peut pas juste travailler sur l'enfant

1 puis d'avoir des interventions jugeantes sur le
2 parent, t'sais.

3 Je comprends qu'il y a des familles qui
4 sont là à répétition puis qu'on peut avoir une
5 fatigue de compassion, mais il faut prendre un pas
6 de recul en tant qu'intervenant puis d'être en
7 mesure de dire qu'on est plus nuisible que d'autres
8 choses, t'sais.

9 Il faut avoir une approche basée sur les
10 droits aussi. Moi, je crois que... Ça, ça a été une
11 de mes plus grandes forces, travailler avec les
12 familles réfractaires. À la base, je me présentais,
13 je faisais l'éventail des droits avec eux, avec
14 l'enfant quand il était en mesure de comprendre.
15 Puis je trouvais que ça créait un beau climat de
16 collaboration puis je leur donnais les outils
17 nécessaires s'ils se sentaient bafoués dans leurs
18 droits. Donc, tout au long du cheminement que
19 j'avais avec eux, je travaillais beaucoup en termes
20 de droits.

21 Je voudrais parler aussi de la stratégie
22 d'embauche là, pour terminer, en fait. On est une
23 loi d'exception. Je pense qu'il faut avoir des
24 intervenants passionnés. [REDACTED]

25 [REDACTED]

1 [REDACTED]

2 a [REDACTED], [REDACTED]

3 [REDACTED]

4 [REDACTED]

5 [REDACTED]

6 [REDACTED]

7 [REDACTED]

8 [REDACTED]

9 [REDACTED]

10 [REDACTED]

11 [REDACTED]

12 [REDACTED]

13 [REDACTED]

14 [REDACTED]

15 [REDACTED]

16 [REDACTED]

17 [REDACTED]

18 [REDACTED]

19 [REDACTED], je pense

20 que la fusion des CIUSSS, on a perdu notre

21 particularité avec ça.

CSDEPJ
18 février 2020

Santé communautaire

Volume 28, huis clos - 67 -

22 Je pourrais en parler au niveau de la
23 confidentialité aussi. Il y a plusieurs aberrations
24 que j'ai vues. Pour moi, je pense que la fusion est
25 une des plus grosses embûches. On n'a pas des

1 services adaptés, on n'a pas la flexibilité pour
2 être créatif, pour mettre en place ce qui est
3 impossible pour régler la situation des enfants.
4 Donc... donc...

5 Eh! Voilà. Je finis avec ça. Merci de
6 m'avoir écoutée. Ça me fait plaisir.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [50] Merci. On sent que le ton est... et le temps
9 alloué est venu circonscrire votre passion. Mais,
10 vous aurez le temps...

11 R. Oui.

12 Q. [51] ... de la partager durant la période
13 d'échanges avec les commissaires. Alors, on débute
14 avec Gilles Fortin.

15 M. GILLES FORTIN, commissaire :

16 Q. [52] Merci beaucoup d'être là et merci beaucoup de
17 votre clarté et de votre franchise. [REDACTED]

18 [REDACTED]

19 [REDACTED]

20 [REDACTED].

21 Je vais vous ramener à votre première
22 partie, à votre vie en centre d'accueil.

23 R. Oui.

24 Q. [53] À votre vie comme enfant de la DPJ. Comment
25 vous définiriez une bonne intervenante? Qu'est-ce

1 que c'est une bonne intervenante pour vous?
2 R. Écoute, ça a été mon intervenante. Écoute, j'étais
3 une... j'étais une fille très révoltée, très dans
4 l'opposition. J'ai vécu dans un contexte très
5 difficile qui m'a amenée à avoir des mécanismes de
6 défense très, très importants. Cette travailleuse
7 sociale-là a su m'appriivoiser. Elle a su s'adapter
8 à moi. Elle a su, elle a su aussi à avoir un regard
9 différent sur ma différence, hein, parce que
10 [REDACTED]

11 Q. [54] Hum, hum.

12 R. [REDACTED]

13 Q. [55] Hum, hum.

14 R. ... je vivais dans la rue, j'avais pas un contexte.
15 Mais, elle a su aussi mettre un contexte, un filet
16 de sécurité même si j'étais dans la rue. Comme, par
17 exemple, elle gardait un lien, même si on sait tous
18 que le bon Dieu dans la rue c'est Pops ne parle pas
19 avec les intervenants, mais elle s'assurait quand
20 même que j'avais un filet de sécurité dans la rue.

21 Elle m'appelait des millions de fois en me
22 disant : « Bien là, c'est sûr et certain que je ne
23 peux pas te laisser comme ça tout le temps,
24 t'sais. » Mais, elle m'a apprivoisée à m'amener
25 vers elle. Puis elle m'avait dit : « O.K. Là,

1 [REDACTED], je le sais que t'es autonome, je sais que
2 t'as des grosses forces, t'as des capacités. » Ça
3 fait qu'elle misait sur mes forces, énormément.

4 Puis c'est elle qui m'a amenée à me faire
5 évaluer en centre d'accueil finalement parce qu'à
6 chaque fois je retournais en centre d'accueil après
7 chaque fugue. Mais finalement, la dernière, ça a
8 été la bonne. Ils m'ont donné un appartement
9 supervisé à seize (16) ans, avec un montant
10 d'argent. Ils ont mis un filet de sécurité autour
11 de moi. Ça, ça a été vraiment gagnant parce que, à
12 partir de ce moment-là, j'ai pu quand même vivre
13 des expériences positives dans ma vie. Je te dis
14 pas que j'ai pas... j'ai pas chambranlé à
15 certains...

16 Q. [56] On a droit à l'erreur.

17 R. C'est ça. Mais, je pense que, t'sais, de croire en
18 moi. Cette intervenante-là, je l'ai appelée quand
19 j'ai gradué en [REDACTED]. Elle était à la
20 retraite puis j'ai dit : « [REDACTED], je l'ai eu mon
21 diplôme, t'sais. » Mais, elle a toujours été là
22 pour moi, t'sais, même si, t'sais... c'est ça.

23 Puis c'était pas tout le temps, même si
24 c'était supervisé, j'avais le droit à l'erreur,
25 t'sais. Puis ça, je l'ai nommé « le droit à

- 1 l'erreur ».
- 2 Q. [57] Vous avez dit « elle a toujours été là. »
- 3 R. Oui. Elle...
- 4 Q. [58] La continuité?
- 5 R. Bien, la continuité, oui, de seize (16) jusqu'à
- 6 l'âge de dix-sept (17) ans [REDACTED]
- 7 [REDACTED]. Bien, en fait, de quatorze (14)... Elle,
- 8 elle a resté comme vingt (20) ans au centre
- 9 jeunesse, ça fait que j'ai pas eu beaucoup de
- 10 changements.
- 11 Q. [59] Mais, elle a été votre intervenante combien de
- 12 temps?
- 13 R. Oui, longtemps, de quatorze (14) à dix-sept (17).
- 14 Q. [60] C'est important ça la continuité de la même...
- 15 R. Oui.
- 16 Q. [61] ... intervenante?
- 17 R. Ah! Oui. Écoute, elle a su m'apprivoiser, elle a su
- 18 comment avec mes parents, les lacunes, tout.
- 19 Q. [62] Vous savez qu'actuellement il y a beaucoup de
- 20 roulements de personnel.
- 21 R. Oui.
- 22 Q. [63] Que ça... bon, peut-être les circonstances
- 23 particulières, mais de toute façon, de façon
- 24 générale, on sait très bien que les gens ont une
- 25 vie à vivre. Ils peuvent, pour toutes sortes de

1 raisons, changer de milieu de vie, de milieu de
2 travail ou s'absenter pour des périodes plus ou
3 moins longues selon une maladie ou congé de
4 parentalité, que ce soit maternité ou paternité.

5 R. Oui.

6 Q. **[64]** Comment on peut assumer cette continuité-là
7 dans le contexte?

8 R. Bien...

9 Q. **[65]** Qu'est-ce qu'on peut faire pour que ce soit
10 continu?

11 R. Moi, je pense qu'une équipe pivot là, ce serait
12 bien.

13 Q. **[66]** O.K.

14 R. Parce qu'on fait souvent appel admettons, t'sais,
15 le soir mettons j'ai une mère qui est suicidaire,
16 je vais faire appel admettons à l'urgence
17 psychosociale « est-ce que tu peux faire un
18 « checking » voir si elle est correcte ou... »
19 T'sais. On met des... mais pourquoi, nous, on
20 n'aurait pas une équipe pivot? Pourquoi on n'aurait
21 pas une équipe qui connaît pas l'entièreté des
22 dossiers, mais qui est là régulièrement à travers
23 les différents dossiers pour bien les connaître?
24 Puis pourquoi que ça ne serait pas eux qui ne
25 feraient pas la garde plutôt que nous, mettons, en

1 tant qu'intervenant? Parce que quand on fait la
2 garde puis que le dossier de celle qui est malade,
3 parce qu'ils remplacent juste après trente (30)
4 jours, hein.

5 Q. [67] Hum, hum.

6 R. Ça fait que si t'es malade trente (30) jours, là tu
7 remplaces. Ça n'a pas de bon sens. Ça fait que là,
8 moi, quand je faisais de la garde, je prenais des
9 situations de mes collègues puis, pendant ce temps-
10 là, mes dossiers, ils ne roulaient pas.

11 Q. [68] Hum, hum.

12 R. Ça fait que, t'sais, mes familles écopaient. Il y
13 avait des conséquences graves. Puis t'sais, je ne
14 vais pas mâcher mes mots, mais c'est pas le fun.

15 Ça fait que, moi, je pense qu'une équipe
16 pivot pourrait être intéressante pour faire la
17 garde, pour, t'sais, être là dans le milieu puis
18 nous aider aussi à pallier à certaines urgences.

19 Q. [69] Et du point de vue du jeune, ça fait qu'il a
20 une intervenante assignée, mais il y a aussi un
21 intervenant qui appartient à une famille au fond.

22 R. Bien, ça fait en sorte que, nous, on peut être plus
23 présent pour nos familles là. T'sais. Moi, je
24 pense. Puis on serait moins essoufflé puis les gens
25 resteraient beaucoup plus longtemps aussi. Parce

1 que je ne peux pas vous cacher là, j'ai brailé
2 souvent dans mon bureau parce que j'étais
3 impuissante là. Puis t'sais, je suis une fille qui
4 a toutes les conditions de vie nécessaires pour
5 bien, bien vivre, mais c'est cette impuissance-là à
6 un moment donné qui est difficile.

7 Q. [70] Vous êtes une passionnée, je comprends.

8 R. Oui.

9 Q. [71] Mais, tout le monde n'est pas comme vous.

10 Qu'est-ce qu'on peut faire pour aider à retenir les
11 intervenants? Vous êtes consciente que depuis
12 quelques années, à tout le moins, il y a beaucoup
13 de mobilités. Les intervenants abandonnent, s'en
14 vont. Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour optimiser
15 là la continuité, favoriser que les intervenants
16 demeurent au poste même si c'est difficile?

17 R. Bien, c'est sûr qu'on doit avoir des conditions de
18 travail plus adéquates là.

19 Q. [72] Comme?

20 R. Bien, un exemple de bureau là. On enfreint notre
21 code d'éthique, nous, en tant que travailleur
22 social parce qu'on est toujours entassé. Le niveau
23 de la confidentialité n'est pas là. Il faut aussi,
24 le salaire, c'est plate, mais c'est... t'sais, on
25 travaille plus que d'autres intervenants, puis je

1 ne veux pas minimiser le rôle du premier... en
2 première ligne. Il faut d'ailleurs le renforcer. Ça
3 fait que si on peut renforcer ça pour qu'on en ait
4 moins au centre jeunesse, c'est parfait.

5 Mais, les vacances aussi, t'sais, ne pas se
6 battre parce qu'on ne file pas bien ou qu'on n'a
7 pas de recul. Des fois, c'est des situations très
8 brusquantes pour nous. Ça fait qu'on ne peut pas
9 toujours prendre des vacances même si c'est juste
10 une demi-journée ou une journée là. T'sais, il y a
11 comme quelque chose à faire par rapport aux
12 vacances. Justement, avec l'équipe volante, ça
13 pourrait justement mieux assurer une stabilité.

14 Le parrainage à l'arrivée, il y a quelque
15 chose qu'il faut faire dès l'arrivée pour pas que
16 les intervenants soient aussi épuisés. La fusion
17 des CIUSSS, je vais le dire puis je vais le
18 renommer, moi, je pense de revenir à une instance à
19 part entière, on pourrait avoir justement plus de
20 facilité d'adapter nos conditions en conséquence de
21 qu'est-ce qu'on vit là.

22 Sinon, support clinique plus adéquat. Moi,
23 je me suis déjà fait dire : « Bien là, t'es tout le
24 temps dans mon bureau. » - « Bien, c'est parce que,
25 à un moment, tu gères-tu le risque avec moi ou je

1 le gère toute seule ce risque-là? Hein! On va se
2 dire les vraies choses là. Hein! » Ça fait que
3 c'est ça. Ça fait que, ça... ça, je trouve ça
4 aberrant d'avoir juste une clinicienne, pas une
5 équipe.

6 Moi, j'aime ça avoir les regards externes.
7 Elle n'a pas la réponse absolue cette clinicienne-
8 là, là. Puis pourtant, bien, ce serait important
9 d'avoir un regard, hein, plus intéressant sur la
10 famille. Ça fait que ça, déjà là, d'avoir une
11 meilleure condition à l'interne, hein, de ne pas
12 avoir peur de dire les choses. Hein! On a souvent
13 peur de dire les choses parce que le cadre qui est
14 en haut, le directeur, t'sais, on a peur de
15 brusquer, t'sais, à un moment donné.

16 Mais ça, cette énergie-là à l'interne, ça
17 vient nuire à notre propre métier puis ça a un
18 impact sur notre... sur nos familles avec qui on
19 intervient. [REDACTED]

20 [REDACTED]

21 [REDACTED]

22 [REDACTED]

23 [REDACTED]

24 [REDACTED]

25 [REDACTED]

1 Je comprends que c'est dur là, t'sais. Je
2 ne voudrais pas être dans leurs souliers, mais...

3 Excusez.

4 Q. [73] Non, non.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. [74] On aime ça, c'est correct.

7 M. GILLES FORTIN, commissaire :

8 Q. [75] Non. Je comprends, au fond, ce que vous... Ce
9 que vous nous dites, c'est que peut-être une
10 approche plus d'équipe, un encadrement clinique
11 mieux structuré...

12 R. Oui.

13 Q. [76] ... ce serait bénéfique autant pour
14 l'intervenant que le sujet qui subit
15 l'intervention...

16 R. Exact.

17 Q. [77] ... les familles ou les enfants.

18 R. Oui.

19 Q. [78] Il semble qu'il y a une personne de référence,
20 mais qu'il y a aussi d'autres personnes à côté qui
21 peuvent répondre quand la personne principale n'y
22 est pas.

23 R. Ils sont dans l'urgence eux autres, ça fait qu'ils
24 ont besoin de ça. La stabilité d'être entendu,
25 d'être répondu, sécurisé. C'est de ça qu'ils ont

1 besoin.

2 Q. [79] Et comme intervenant, on a besoin de ça aussi?

3 R. Ah! Bien, ça, c'est sûr et certain si on veut... on
4 veut bien fonctionner, c'est sûr.

5 Q. [80] Merci beaucoup.

6 R. Ça me fait plaisir.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci. On va continuer avec Andrés Fontecilla.

9 M. ANDRÉS FONTECILLA, commissaire :

10 Q. [81] Bonjour madame. Merci d'être ici.

11 R. Bonjour.

12 Q. [82] On a besoin de témoignages comme le vôtre.

13 Vous avez parlé des organismes communautaires.
14 J'aimerais aller plus loin avec vous. Et vous dites
15 qu'il faudrait une collaboration plus grande entre
16 les organismes communautaires et les centres
17 jeunesse. Comment... comment favoriser cette
18 collaboration? Qu'est-ce qui pourrait l'avantager
19 et quels sont les obstacles?

20 R. Et ça, c'est une bonne question. Merci de me la
21 poser. En fait, effectivement, le lien avec les
22 organisations communautaires est très, très, très
23 important. Je pense que d'augmenter nos
24 connaissances en tant qu'intervenant de notre
25 réseau, se faire notre propre petit réseautage,

1 d'aller vers les organismes et dire : « Aye!
2 Bonjour. Moi, ça m'arrive d'avoir telle situation.
3 Comment vous pouvez les soutenir? D'être informé.
4 D'être informé. »

5 Ceux qui sont à plus long terme là, ils
6 sont en mesure de le faire parce qu'ils travaillent
7 à long terme dans une famille. Mais, ceux qui sont
8 plus, t'sais, en première... premier plan là,
9 évaluation puis comme délégué, des fois c'est plus
10 difficile. On est comme des pompiers, on éteint les
11 feux, t'sais. Ça fait qu'on a moins... on a moins
12 le réflexe d'aller vers les organisations. Mais de
13 connaître les missions, d'arriver à fournir des
14 outils supplémentaires pour les parents qui sont en
15 détresse. Parce que j'ai l'impression que les
16 parents ne sont pas nécessairement soutenus dans...

17 T'sais, on est là à intervenir avec les
18 enfants, on est axé sur les besoins des enfants.
19 Mais les parents, on fait quoi avec eux autres? On
20 a... on a un programme là « Ces années
21 incroyables », c'est ça qu'on a à leur offrir là.
22 T'sais, à un moment donné, ils n'ont pas juste
23 besoin de « Ces années incroyables », ils ont
24 besoin de plus.

25 Ça fait que le lien avec les organisations

1 communautaires, ça pourrait être très intéressant
2 pour tisser des liens puis de personnaliser...
3 Comme par exemple, moi, à la banque alimentaire, je
4 sais que [REDACTED] travaille là. Bien, je vais dire
5 à ma famille : « Écoute, [REDACTED] serait prête à
6 t'accueillir à la banque alimentaire. » T'sais, de
7 personnaliser les contacts avec les organisations.
8 Moi, je pense qu'on aurait de grands avantages avec
9 ça. Puis de... de tisser des filets de sécurité
10 aussi, t'sais, je le sais que les pédiatries
11 sociales existent un peu partout au Québec, mais je
12 pense que ça peut être un beau filet de sécurité
13 quand on ferme un dossier aussi ou quand on n'est
14 pas trop sûr de retenir un signalement, t'sais, de
15 tisser un beau filet, là, le solidifier. Ces
16 familles-là ont besoin d'outils pour développer
17 leurs capacités puis leur pouvoir d'agir, t'sais,
18 c'est comme... c'est vraiment là que je vois qu'il
19 y aurait un bon levier d'intervention.

20 Q. [i.] Vous avez parlé de votre expérience dans un
21 appartement supervisé. Est-ce que vous pensez que
22 c'est... d'après votre connaissance, parce que ça
23 remonte, est-ce que c'est encore...

24 R. Je suis-tu vieille?

25 Q. [ii.] Hein?

1 R. Je suis-tu vieille?

2 Q. [iii.] Non, pas du tout, pas du tout, mais bon vous
3 aviez quatorze (14)... non, seize (16) ans quand
4 vous étiez...

5 R. À seize (16), oui.

6 Q. [iv.] Oui. Bon. Donc, est-ce que vous pensez que
7 c'est une... d'après ce que je comprends, vous
8 croyez que c'est une bonne formule, mais est-ce que
9 c'est largement utilisé? Est-ce que ça pourrait
10 être davantage utilisé? Est-ce que c'est... Il en
11 faudrait plus? Qu'est-ce que vous en pen...

12 R. [REDACTED]
13 [REDACTED] PQJ, là, je
14 ne sais pas, là, mais je pense qu'on aurait grand
15 avantage à le favoriser, là, parce que les
16 jeunes... les jeunes naissent de familles
17 dysfonctionnelles. Mais t'sais, je prends moi comme
18 exemple. [REDACTED]

19 [REDACTED]
20 [REDACTED]
21 [REDACTED]
22 [REDACTED]
23 [REDACTED]

24 Ça fait que c'est pas tout le temps... on a
25 des repères, hein, vous avez tous des repères avec

1 vos familles, puis c'est souvent les premiers
2 qu'on... on va appliquer. Ça fait que ces familles-
3 là dysfonctionnelles reproduisent, t'sais. Ça fait
4 que je pense que de développer l'autonomie, le
5 pouvoir d'agir, de considérer ces jeunes-là à part
6 entière, puis qu'ils sont maîtres de leur vie, puis
7 de les guider, on a tout avantage dans la société à
8 mettre ça en place, effectivement.

9 Q. [v.] On sait qu'il y a un grand nombre d'itinérants
10 qui proviennent du Système de protection de la
11 jeunesse.

12 R. Oui.

13 Q. [vi.] Est-ce que les appartements supervisés
14 pourraient être une bonne avenue pour prévenir
15 cette itinérance-là?

16 R. [REDACTED]
17 [REDACTED] en Finlande [REDACTED]
18 [REDACTED]. Eux, ils ont
19 réduit quarante pour cent (40 %) le taux
20 d'itinérance là-bas avec des appartements
21 supervisés, mais c'est pas juste un appartement
22 supervisé non plus. Au niveau... une fois qu'ils
23 sont en itinérance, il y a une gradation de
24 services, il faut... il faut... il faut mettre une
25 gradation de services pour les raccrocher à la

1 société. On ne peut pas juste les mettre dans un
2 appartement supervisé comme ça, puis : tiens, ça,
3 ça va être ta nouvelle vie. Non, ils ont une vie
4 dans la rue. On a des repères dans la rue, on se
5 crée aussi un milieu. Ça fait que je pense qu'il y
6 a une gradation de services, là, qui peut avoir...
7 t'sais, créer des appartements plus proches du
8 trottoir, qu'ils aient accès plus facilement à la
9 rue, que... T'sais, il y a une gradation de
10 services à avoir, d'après moi. Mais je ne vais
11 pas... [REDACTED]

12 [REDACTED], mais
13 effectivement l'appartement supervisé est une
14 solution, mais une gradation de services.

15 Q. [vii.] Jusqu'à quel âge?

16 R. Écoute, moi, je pense que dix-huit (18) ans c'est
17 beaucoup trop tôt pour arrêter les services. [REDACTED]

18 [REDACTED]

19 [REDACTED],

20 [REDACTED]

21 [REDACTED]

22 Mais j'aurais aimé avoir un service adéquat plus
23 longtemps, puis moins répressif. J'avais
24 l'impression... [REDACTED]

25 [REDACTED]

1 mon intervenante était super « cool », là, tu
2 comprends? T'sais, ça fait que, moi, je pense que
3 les services doivent continuer après parce qu'une
4 fois que t'es dans la rue, on s'entend que
5 l'itinérance chronique peut engendrer beaucoup de
6 conséquences graves et entraîner... T'sais, on va
7 se le dire, l'itinérance, là, tu peux arriver avec
8 une santé mentale très saine puis de ressortir de
9 là, puis que tu... t'es affecté au niveau de ta
10 santé mentale, là. La rue crée la santé mentale.
11 C'est violent, la rue, c'est pas... On ne souhaite
12 pas ça pour nos jeunes, ça fait qu'il faut
13 continuer le plus longtemps possible les services.

14 Q. **[viii.]** Je vous remercie.

15 R. Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci. On va poursuivre avec Lesley Hill.

18 Mme LESLEY HILL, commissaire :

19 Q. **[ix.]** Moi, c'est drôle, mais je trouve que vous
20 êtes un exemple à suivre.

21 R. Eh, mon Dieu!

22 Q. **[x.]** Écoute, merci d'avoir commencé avec le poème
23 que vous avez écrit dans le temps, parce que ça
24 nous permet de nous mettre dans les souliers pour
25 quelques instants, d'une jeune fille un peu perdue,

1 qui se sent privée de liberté et pas tant
2 accompagnée, hein. Donc, je suis désolée d'entendre
3 ce que vous avez vécu et à la fois ravie de voir ce
4 que vous en avez fait. Donc, j'entends un appel à
5 l'humanisme dans tout ce que vous dites sur le
6 système, puis j'ai pris des... des petites notes.
7 Vous parlez de faire en sorte que les enfants se
8 sentent considérés, que leur parole soit entendue,
9 j'entends des mots comme empowerment, pouvoir
10 d'agir, collaboration, coconstruction, approche
11 basée sur les droits. Et je veux savoir qu'est-ce
12 qui vous a poussée à devenir travailleuse sociale?
13 Puis avez-vous trouvé l'espace pour faire ça,
14 l'empowerment puis tout ce que vous... vous prônez
15 comme valeurs, dans le fond?

16 R. C'est une belle question. Qu'est-ce qui m'a amenée,
17 en fait c'est que je faisais du pouce à un moment
18 donné puis... et la fille qui m'a embarquée,
19 c'était une travailleuse sociale. Puis je voyais
20 toutes ses tonnes de livres en arrière puis j'ai
21 dit : « T'sais, moi, un jour... j'ai dit, moi, je
22 suis en fugue, là, puis un jour... un jour je vais
23 être travailleuse sociale ». Puis elle avait plein
24 de jugements, là, c'était vraiment effrayant, là.
25 Puis j'avais dit : « Un jour, je vais être

1 travailleuse sociale puis je vais être meilleure
2 que toi ». Puis ça a resté comme ça, puis tu vois,
3 je suis sortie de la rue à [REDACTED] ans
4 puis... C'est [REDACTED] qui m'a dit : « Inscris-
5 toi à l'université », parce que mon chien était
6 trop vieux pour que... que je « continue » à
7 vivre dans... dans mon erre d'aller, mettons. Ça
8 fait qu'elle m'a inscrite à l'université, puis mon
9 premier choix c'était travail social. Ça fait
10 qu'ils m'ont refusée, là, mais c'est pas grave,
11 j'ai continué à persévérer. Puis je suis devenue
12 [REDACTED] travailleuse sociale. Ça fait que ça
13 répond.

14 Puis après ça, si j'ai réussi à bien
15 intégrer tout ce que j'ai dit aux centres
16 jeunesse... moi, j'ai travaillé dans le réseau, je
17 voulais vraiment travailler dans le réseau, je
18 voulais comprendre c'était quoi cette machine-là.
19 Puis je voulais voir si c'était possible aussi,
20 moi, en tant - avec mes valeurs - si j'étais
21 capable de travailler de cette façon-là.
22 Effectivement, je suis arrivée. C'est sûr que je me
23 suis souvent remise en question, j'ai pleuré à
24 plusieurs reprises, j'ai eu de la difficulté, mais
25 je suis arrivée quand même à des beaux résultats.

1 Moi, j'avais des familles réfractaires.
2 Pourquoi? Parce que je le savais, je sentais, je le
3 savais qu'est-ce qu'ils vivaient aussi, ça fait que
4 j'avais une proximité avec ces parents-là, t'sais.
5 Puis le réviseur, il me disait tout le temps : « On
6 devrait documenter ton approche, toi ». Parce que,
7 t'sais, j'étais moins rapide sur la gachette, à
8 aller vers le réviseur dire : « Là, il n'a pas fait
9 ci, il n'a pas fait ça, ça fait que là il faut
10 aller à la Cour, puis là... » Dès que t'enclenches
11 des mesures de Cour, ça vient tellement
12 déstabiliser les familles, les stresser. Il faut
13 vraiment que ce soit une mesure d'exception, quand
14 on utilise la Cour. Ça fait que pour moi, je pense
15 que... il y a des juges qui m'ont remerciée. Ça
16 faisait cinq ans qu'ils n'avaient pas vus des
17 parents assis là. Puis il dit : « Comment t'as fait
18 en trois mois? »

19 J'ai travaillé avec les droits, j'ai
20 travaillé avec les limites aussi, j'ai travaillé
21 avec le sens que, moi, j'avais. Pourquoi j'étais
22 là? Moi, je vais te le dire, je vais te la dire, la
23 raison. T'es pas content? Moi non plus, je ne suis
24 pas contente. T'sais, mais il faut, il faut le
25 nommer, il faut dire les vraies choses. T'as une

1 mesure de compromission, c'est ça. Tu veux que je
2 sorte? Parfait, on a ça, ça, ça à faire. Comment on
3 le fait? Tu veux-tu, on va travailler avec toi, tes
4 possibilités. Comment tu vois ça? Oui, c'est
5 possible.

6 Q. [83] Moi, j'appelle ça de l'accompagnement, dans le
7 fond.

8 R. Ah. O.K.

9 Q. [84] Est-ce que vous considérez que vous étiez
10 contre-courant ou est-ce qu'il y a du monde qui
11 trouvait que ça avait bien du sens, cette approche
12 d'accompagnement?

13 R. Bien tout le monde savait que j'étais un peu
14 hors... hors de la boîte, là, parce que j'ai quand
15 même une approche qui diffère de la majorité des
16 intervenants, mais je pense qu'on a grand avantage
17 aussi à s'inspirer des intervenants qui sont en
18 mesure de faire de l'accompagnement puis de mettre
19 en mesure les droits et l'empowerment. Ça m'est
20 arrivé souvent de ne pas aller m'asseoir dans une
21 salle à dîner, moi, avec les intervenants parce que
22 j'en avais marre des jugements, j'en avais marre
23 d'entendre comment les gens peuvent parler de leur
24 propre famille avec qui ils interviennent. Parce
25 que je me suis dit : mon Dieu, si t'es capable de

1 dire ça, comment tu fais pour intervenir auprès
2 d'eux, t'sais? Ça fait que ça... ça, ça a été... ça
3 a été mon gros cheval de combat, là, tous les
4 jugements, là, que je voyais à travers mon travail,
5 là, ça c'est... ça, c'est qu'est-ce qui me faisait
6 brailler le plus, je pense.

7 Q. [i.] Vous mentionnez, puis je trouve que c'est
8 important de vous questionner là-dessus parce qu'on
9 ne l'a pas couvert à ce jour, mais les conflits de
10 séparation et l'aliénation parentale.

11 R. L'aliénation, oui.

12 Q. [85] Vous dites que c'est présent dans bon nombre
13 de dossiers, que les intervenants ne sont pas
14 nécessairement outillés ou soutenus pour être
15 capable de faire face à cette problématique.
16 Pouvez-vous en parler un peu plus?

17 R. En fait, c'est qu'on devient un peu une médiation
18 entre deux parents. Je pense que c'est pas
19 nécessairement notre rôle à nous, t'sais. Ça fait
20 que, t'sais, on gère des bas, puis t'sais on gère
21 des... on gère : « T'as oublié ça, papa a oublié
22 ça », t'sais, « il est ci, il est ça », puis la
23 mère a fait ci, puis... Écoute, ça ne finit plus,
24 là, à un moment donné c'est difficile à gérer puis
25 ça prend beaucoup de notre temps, énormément de

1 temps, mais en même temps il y a un impact vraiment
2 majeur sur l'enfant, mais c'est difficile de le
3 gérer, t'sais. Puis on n'a pas nécessairement le
4 levier nécessaire. Il y a la loi, mais il y a
5 comme... on manque de temps aussi pour accompagner
6 ces parents-là, t'sais, adéquatement, là. Puis ça
7 prend de plus en plus d'ampleur. Moi, mes
8 dossiers... moi, je suis arrivée avec des
9 jugements, je ne le cacherai pas. Je pensais que
10 les familles qui étaient là-bas étaient beaucoup
11 des familles qui n'avaient pas les moyens de mettre
12 en place des mécanismes de solution. Il y avait
13 beaucoup de gens aisés, hein, t'sais, puis j'étais
14 comme : ben voyons, pourquoi? C'étaient tous des
15 conflits de séparation. C'est comme... on dirait
16 que c'est en augmentation puis, moi, je me suis
17 sentie désemparée par rapport à ça.

18 Comment faire? Je ne le sais pas, mais plus
19 de temps, ça c'est sûr. Meilleurs outils. Comme je
20 te dis, une meilleure formation, hein, parce que...
21 une meilleure formation à l'université même en
22 partant, je pense qu'on aurait grand avantage à
23 faire une branche que pour le travail social, mais
24 aussi faire... t'sais, une branche de travail
25 social, mais pratique, jumeler la pratique. Parce

1 qu'on n'a pas assez de pratique quand on sort de
2 l'université, c'est vraiment la théorie qu'on
3 apprend là-bas. Ça fait que de mettre la pratique,
4 mais pas de mettre... mettre plus de charge sur les
5 intervenants, mais de considérer qu'il y a des
6 stagiaires qui vont venir ou t'sais. Parce que
7 souvent les stagiaires, la charge de... la charge
8 de temps n'est pas considérée, c'est comme plus
9 compliqué. Je ne sais pas si j'ai bien...

10 Q. **[86]** Oui.

11 R. ... répondu parce que...

12 Q. **[87]** Très bien.

13 R. C'est...

14 Q. **[88]** J'ai une dernière petite question pour vous.

15 R. Oui, oui.

16 Q. **[89]** Je me demande sur la question du temps,
17 comment on peut en libérer parce que les
18 intervenants semblent dire que le temps direct avec
19 les parents, avec les enfants, ils n'en ont pas
20 beaucoup, là.

21 R. Non, effectivement.

22 Q. **[90]** Puis la relation, on sait que c'est ça qui
23 fait bouger le monde, hein. Un peu comme vous avez
24 votre travailleuse sociale, si elle n'avait pas
25 pris le temps, je ne pense pas que vous seriez en

1 train de nous dire qu'elle était merveilleuse comme
2 vous le dites aujourd'hui, là. Comment on peut
3 libérer du temps? C'est quoi les enjeux?

4 R. Oui, bien c'est ça, bien je le dis encore, t'sais,
5 les CIUSSS ça nous a agrandi nos territoires.

6 T'sais, moi, j'avais des familles [REDACTED]

7 [REDACTED]

8 [REDACTED]

9 [REDACTED]

10 [REDACTED] parce que c'est un membre de la famille, ça
11 fait que là il faut quand même considérer ça, ça
12 fait que toutes les distances ça vient vraiment
13 complexe, ça c'est un. Du temps, du temps, l'équipe
14 qui pourrait venir nous soutenir aussi, une équipe
15 pivot, là, je pense qu'on aurait avantage, je le
16 redis, là, mais je pense que j'aurais aimé ça, moi,
17 pas faire de garde, là, déjà là ça aurait été pas
18 pire, j'aurais pu m'occuper de mes urgences. La
19 gestion des dossiers aussi, comment c'est fait.

20 Nous, comment c'était fait - puis là je me
21 garde une réserve parce que chaque centre jeunesse
22 est différent, même à [REDACTED] - t'sais, à chaque
23 trois mois on disait à notre gestionnaire : O.K. On
24 va avoir cinq appels, trois visites, là il va
25 falloir un rapport, un plan d'intervention, t'sais,

1 on décortiquait tout pour les trois mois. Mais là
2 on ne savait pas si ces familles-là allaient
3 éclater ou pas, on ne savait pas s'il allait y
4 avoir des urgences. Ça fait que là ils disaient :
5 « Oui, mais là ta charge de cas t'es capable
6 d'avoir encore sept dossiers supplémentaires ».
7 O.K. « J'ai déjà de la broue dans le toupette, moi,
8 là. Je ne sais pas où je vais les mettre mes sept,
9 là, t'sais ». Ça fait que t'sais à un moment donné
10 la façon dont on gère, je le sais qu'il y a
11 beaucoup de signalements, mais c'est... c'est ça,
12 ça c'est une réalité qui était plus difficile.
13 Sinon...

14 Q. [91] C'est parfait.

15 R. C'est correct?

16 Q. [92] Ça répond bien. Merci.

17 R. C'est bon. Désolée.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Non, non, soyez surtout pas désolée. On continue
20 avec André Lebon.

21 M. ANDRÉ LEBON, vice-président :

22 Q. [93] C'est un rendez-vous merveilleux que vous
23 venez de nous offrir. Vous êtes - je choisis mes
24 mots - vibrante de vérité. Puis si mon ami Camil
25 Bouchard était ici, il dirait : voici ce qu'il faut

1 faire. Il faut permettre aux jeunes d'atteindre
2 leur développement optimal pour qu'ils deviennent
3 un jour des adultes difficiles à gouverner. Je vous
4 félicite d'être une adulte difficile à gouverner
5 parce que vous nous rappelez plein de vérités. Vous
6 nous avez rappelé des vérités sur la réadaptation.
7 Votre poème, vous aviez déjà pas mal de talent à
8 quatorze (14) ans, Madame. Quand vous dites...
9 parlez-moi de deux choses. Vous avez parlé de
10 l'importance de cette travailleuse sociale-là, qui
11 a su assumer des risques. Elle vous a à la fois
12 protégée, mais elle vous a permis d'oser, de
13 risquer, de faire vos essais, vos erreurs. Dans
14 une... je dirais dans une vigilance intéressante :
15 jamais loin, mais quand même se donner de la
16 liberté. Puis vous dites en réadaptation... parce
17 que votre poème est fort sur la porte fermée, la
18 privation de liberté, mais par contre vous dites :
19 suggestion, rapprocher les milieux de vie des
20 centres. Il y a des experts chercheurs qui sont
21 venus nous dire ça.

22 Vous, vous nous dites ça avec une vérité
23 tout simple. Puis l'exemple aussi de... les pairs
24 aidants, vous avez dit ne pas craindre de
25 permettre... développez ça un peu parce qu'on n'a

1 pas beaucoup de choses sur la réadaptation. Je ne
2 sais pas jusqu'où, comme Commission, on va être
3 capable d'engendrer des réformes ou des
4 suggestions, juste dire que ça mérite d'en avoir,
5 des réformes, puis de confier ça à quelqu'un
6 d'autre, là, mais parlez-moi un peu de ça parce que
7 c'est mon métier.

8 R. Bien en fait pour les pairs aidants c'est super
9 intéressant parce que, moi, ça, ça m'a vraiment
10 aidée à sortir de la rue, là. À sortir de mon
11 « pattern », là, de rue parce que j'ai été pair
12 aidante. J'ai été pair aidante pour une
13 organisation communautaire à [REDACTED], ça fait que
14 ça m'a permis de créer de l'expérience puis c'est
15 avec cette expérience-là que j'ai fait du bénévolat
16 dans d'autres organismes par la suite, puis c'est
17 comme ça que je suis rentrée à l'université avec
18 une base d'expérience.

19 L'intervention qu'on a quand on est pair
20 aidant, on a un levier... je ne veux pas... je ne
21 veux pas dire quand t'as pas d'expérience de vie
22 t'es pas capable d'intervenir, c'est pas ça que je
23 veux dire. Mais quand t'as vécu quelque chose, on
24 dirait que t'as un levier supplémentaire puis je
25 pense qu'on aurait tout à profit de... t'sais, on

1 aurait à le mettre à profit pour que les jeunes se
2 reconnaissent à travers ces jeunes-là, puis qu'ils
3 voient que c'est possible aussi, qu'ils voient...
4 ils vont s'inspirer de ces gens-là. Les gens se
5 sont inspirés de moi. J'étais comme encore à moitié
6 tout croche, mais les gens s'inspiraient : « T'es
7 capable de le faire, moi aussi je vais être capable
8 de le faire ». Ça a été de même tout le long de mon
9 cheminement, moi. Quand je suis rentrée à
10 l'université, il y en a une gang qui ont dit : « Je
11 suis capable ». Il y a des bourses maintenant chez
12 Pops, tous les jeunes de la rue ont accès à deux
13 bourses pour aller à l'université. Pourquoi? Parce
14 qu'ils ont des modèles qu'ils peuvent croire. Il y
15 a des pairs aidants qui les inspirent, il y a des
16 gens qui font une différence. Pour moi, je pense
17 qu'on... on n'a pas à négliger leur bagage
18 expérientiel, t'sais. Ça, c'est de un. L'autre, au
19 niveau de la réadaptation... est-ce que tu voudrais
20 comme me... revenir un peu?

21 Q. **[94]** Bien tu nous a dit : il faut replacer...
22 rapprocher les milieux de vie...

23 R. Oui.

24 Q. **[95]** ... de la réadaptation. Puis il y a des gens
25 qui ont dit : t'sais, la vie institutionnelle, là,

- 1 ce serait intéressant qu'il y ait des gens du
2 communautaire qui viennent un petit peu animer ça
3 parce que ça connecterait un peu plus sur le réel
4 plutôt que d'être un peu artificiel.
- 5 R. Bien effectivement, c'est vraiment de créer des
6 liens, mais il y a aussi tout... t'sais, il y a
7 tout l'encadrement rigide qui se passe dans un
8 centre, on perd... on perd nos repères en fait. En
9 fait, on se crée des repères puis on se sent
10 tellement sécuritaire dans un centre jeunesse qu'on
11 finit par sortir, aller dans la rue, faire des
12 crimes, aller en prison parce qu'on se sent bien.
13 T'sais, à un moment donné... Non, mais c'est vrai
14 pareil, c'est comme ça la vie. Les jeunes, ils
15 finissent par être tellement encadrés, qu'ils vont
16 là où on est bien puis, t'sais, où est-ce qu'on a
17 vécu. Bon, ça n'a pas été mon cas dans cette
18 situation-là, parce que je suis très révoltée, je
19 ne voulais pas aller dans les institutions, mais en
20 même temps je trouve que ça fait sens quand je te
21 dis qu'il faut ramener les milieux plus proches.
22 C'est ça, c'est qu'il y ait des gens qui soient là
23 comme levier, là, comme tu disais, là.
- 24 Q. **[96]** Je vais laisser la parole aux autres parce
25 qu'ils ont sans doute des belles questions.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui, on va poursuivre avec Lise Lavallée.

3 Mme LISE LAVALLÉE, commissaire :

4 Q. [97] Une belle façon de finir notre journée, avec
5 votre témoignage. Vraiment, on a eu la première
6 semaine des audiences qu'on a faites, beaucoup de
7 jeunes qui sont venus témoigner de leur vécu, mais
8 de ce parcours-là qu'ils ont fait en itinérance. Et
9 tout à l'heure vous m'avez suscité de
10 l'interrogation quand vous avez dit que [REDACTED]
11 [REDACTED] en Finlande parce qu'il se fait des choses
12 là-bas et qu'ils ont réussi à réduire le taux
13 d'itinérance. [REDACTED]

14 [REDACTED]

15 [REDACTED]

16 [REDACTED] Est-ce que vous êtes capable de
17 nous en parler un peu?

18 R. [REDACTED]

19 [REDACTED]

20 [REDACTED]

21 [REDACTED]

22 [REDACTED]

23 [REDACTED]

24 [REDACTED]

25 [REDACTED]. La

1 Finlande, eux, ils ont mis le projet d'abord, qui
2 est les logements supervisés. Ce que nous on a
3 aussi ici, qui est très actif à Montréal, entre
4 autres, par contre il y a... il y a un frein
5 important, c'est que quand les gens ont des dettes
6 à l'Office de l'habitation, ils ne peuvent pas
7 avoir accès à ces logements-là. Parce que c'est
8 l'Office de l'habitation qui subventionne, entre
9 autres, ces logements-là. Ça fait que ça fait en
10 sorte qu'on va encore donner des services aux
11 personnes itinérantes qui sont, entre guillemets,
12 « les plus faciles ». Puis les personnes les plus
13 réfractaires... [REDACTED]

14

15

16 Ce que la Finlande ont fait, c'est qu'ils
17 ont vraiment misé là-dessus, ils ont vraiment mis
18 un budget, puis c'est pas des organismes à but non
19 lucratif qui gèrent ça, c'est gouvernemental. C'est
20 eux qui ont... qui chapeautent cette organisation-
21 là, ça fait qu'ils sont capables de mettre les
22 critères d'admissibilité adéquatement pour chacune
23 des situations. Ils prennent la personne là où elle
24 est là.

25

Comme par exemple, le jeune, bien on

1 pourrait le prendre là où il est, selon les
2 besoins. Il y a tellement, avec le CIUSS ils ont
3 renforcé les critères d'admissibilité pour chacun
4 des programmes. Une des... un des commentaires que
5 j'ai eu dernièrement c'est qu'à Laval, il y avait
6 un organisme qui travaillait avec les personnes
7 itinérantes, mais vu qu'il n'y avait pas
8 d'hébergement, bien le CIUSSS en santé mentale ne
9 pouvait pas le prendre parce qu'il n'y avait pas
10 d'hébergement. Mais là, l'hébergement ne peut pas
11 le prendre parce qu'il n'y a pas de soutien en
12 santé mental. Ça fait que, t'sais, à un moment
13 donné... puis c'est ce que la Finlande ont fait,
14 ils ont des programmes sociaux beaucoup plus
15 élaborés que nous ici. Puis ils prennent vraiment
16 la personne là où elle est, t'sais. Ça fait que je
17 pense que tout ce qui est autour des critères
18 d'admissibilité, bien eux ils ont comme plus
19 assoupli. T'sais, ils vont aller faire des mesures
20 plus bas seuil, t'sais, plus accessibles pour ces
21 gens-là qui ont de la difficulté à raccrocher à la
22 société.

23 Q. [98] Donc, [REDACTED] ?

24 R. Non.

25 Q. [99] Ah.

1 R. [REDACTED]
2 [REDACTED]
3 [REDACTED]
4 [REDACTED]
5 [REDACTED].

6 Q. [100] Merci beaucoup.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci. On poursuit avec Danielle Tremblay.

9 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire :

10 Q. [101] Alors bonjour. Effectivement, une très belle
11 fin de journée pour nous parce que c'est très...
12 très intéressant et rafraîchissant de vous
13 entendre. Vous parlez beaucoup de l'approche sur
14 les droits, hein, que vous vous fondiez là-dessus.
15 Et souvent ce qu'on a entendu c'est que les droits
16 des enfants sont comme opposés aux droits des
17 parents. Dans votre expérience comme intervenante
18 en centre jeunesse, comment vous arrivez à
19 concilier les droits des enfants et ceux des
20 parents dans l'approche très originale que vous
21 aviez développée?

22 R. Bien c'est sûr que toutes mes interventions... [REDACTED]
23 [REDACTED]. J'avais
24 déjà un peu cette approche-là, mais j'ai vraiment
25 centré sur les droits des enfants, puis je

1 raccrochais les parents autour du droit. Ça fait
2 que, pour moi, je mettais vraiment l'enfant au
3 coeur même de nos interventions et je rappelais,
4 peu importe l'intensité de la compromission, je le
5 nommais. Pour moi, c'est important de bien nommer
6 les choses. Des fois, on a des malaises de nommer
7 les choses, mais pour moi c'était vraiment
8 important de recentrer et de nommer pourquoi
9 j'étais là et de le faire fréquemment pour qu'ils
10 se rappellent pour quelle raison, on n'est pas
11 juste là pour comme faire chier, là, on est là pour
12 une raison, t'sais. Ça fait que, pour moi, je
13 ramenaient tout le temps : et l'enfant? L'impact que
14 ça a sur l'enfant, la dynamique familiale, qu'est-
15 ce que ça a? Puis après sur eux, mais je les
16 incluais tout le temps. Ça fait que pour moi, ils
17 étaient comme complémentaires quand même.

18 Q. [102] Vous faisiez comme équipe avec le parent
19 autour des besoins de leur enfant?

20 R. Moi, je me dis si ma mère, elle aurait eu vraiment
21 du soutien, là, je pense que je n'aurais pas tout
22 vécu ça. Ça fait qu'effectivement, il faut faire
23 équipe avec les parents. Selon moi, là, il faut
24 vraiment faire équipe avec les parents. T'sais, à
25 l'époque on n'avait pas toutes les ressources qu'on

1 a aujourd'hui, mais aujourd'hui on a les
2 ressources, pourquoi pas les structurer de façon
3 adéquate? Moi, je pense qu'on a... on a tout pour
4 avoir une meilleure... un meilleur centre jeunesse.

5 Q. [103] Merci beaucoup.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [104] J'ai pas de questions. Il me reste à vous
8 dire merci.

9 R. Pas de questions!

10 Q. [105] Non, ça m'arrive, ça m'arrive. Je suis
11 contente qu'on ait en preuve votre poème. Vous
12 savez, c'est ça, on a en preuve votre poème, vous
13 l'avez lu à la Commission, il va rester à la
14 Commission. Merci beaucoup.

15 Je retiens aussi une phrase où vous avez
16 dit, c'est une question : « Est-ce qu'on veut être
17 une machine qui produit l'itinérance ou on veut la
18 prévenir? » Je trouve que c'est une phrase qui est
19 très... très forte, très marquante. J'ai envie de
20 dire : bravo à vous, parce que je vous donne ma
21 perception de vous. C'est comme si vous avez dit :
22 moi, envers et contre tous, osti, je vais avoir une
23 belle vie! Et... et j'aime ça. Les gens qui me
24 connaissent par tempérament savent à quel point
25 j'apprécie ça. Et c'est vrai que vous avez eu...

1 vous avez eu du soutien, vous avez eu une
2 intervenante extraordinaire, mais ça venait de vous
3 aussi, de décider quelle vie vous alliez avoir,
4 puis c'est quoi les efforts que vous alliez faire
5 pour avoir cette vie-là, que vous aviez... que vous
6 avez envie de choisir. [REDACTED]

7 [REDACTED]

8 [REDACTED]

9 [REDACTED]

10 [REDACTED]. Alors merci,
11 merci beaucoup pour votre témoignage. Merci pour
12 votre franchise, votre ouverture, votre générosité
13 à répondre à nos questions. Merci à votre
14 accompagnatrice et puis on peut juste vous dire
15 pour la suite le mot de Cambronne.

16 R. Merci.

17 Q. [106] Merci beaucoup. Bonne fin de journée. Alors
18 le huis clos est levé et nous reprenons demain
19 matin à neuf heures (9 h). Merci tout le monde.

20

21 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

22 _____

1 SERMENT D'OFFICE

2
3 Nous, soussignés, **JEAN LAROSE**, et **DIANE BEAUCHAMP**,
4 sténographes officiels, dûment assermentés,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,
13
14
15

16 _____
17 **JEAN LAROSE**
18
19
20
21
22

23 _____
24 **DIANE BEAUCHAMP**